



« C'EST PAR L'ACTION À L'ÉCHELON NATIONAL QUE L'ON PEUT TRADUIRE DANS LA RÉALITÉ LES NORMES INTERNATIONALES DES DROITS DE LA PERSONNE. » LOUISE ARBOUR



Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique



Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique

1001, boul. de Maisonneuve Est
Bureau 1100
Montréal, Québec H2L 4P9
CANADA
Téléphone : (514) 283-6073
Télécopieur : (514) 283-3792
Courriel : dd-rd@dd-rd.ca
Site Web : www.dd-rd.ca

La citation de madame Arbour, haut-commissaire aux droits de l'homme, est tirée du Plan d'action du Haut-Commissariat aux droits de l'homme intitulé *Protection and Empowerment*, présenté en mai 2005. Les photos qui apparaissent en page couverture ont été prises lors de missions effectuées par Droits et Démocratie en République démocratique du Congo au cours de l'année 2005. La photo en avant plan a été prise par Jean-Pierre Muteba, de Nouvelle dynamique syndicale, lors de la visite d'une mine artisanale dans la province du Katanga. Les données statistiques présentées dans ce rapport proviennent des sources suivantes : *L'État du monde 2006*, le *Rapport mondial sur le développement humain 2005* et la base de données des organes de surveillance de l'application des traités du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

© Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 2006.

Rédaction et production : Anyle Coté, agente, événements spéciaux et publications, Droits et Démocratie
Appui à la rédaction : Antonio José Almeida, analyste juridique, et Lise Lortie, adjointe aux publications, Droits et Démocratie
Traduction et révision linguistique : Claudine Vivier
Graphisme : Rouleau•Paquin design communication

Imprimé au Canada
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2006
Bibliothèque nationale du Canada, troisième trimestre 2006
ISBN-10 : 2-922084-91-4
ISBN-13 : 978-2-922084-91-7

Table des matières

Mandat	2
Message de la présidente du conseil d'administration	3
Message du président de Droits et Démocratie	4
Les objectifs de nos programmes	5
DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE	
Contribuer à l'avènement de pratiques, d'institutions et d'une culture démocratiques	6
Un nouveau programme de Droits et Démocratie en Haïti	6
Renforcer la société civile en Côte d'Ivoire	7
Une lauréate du prix Nobel de la paix assignée à résidence depuis 10 ans en Birmanie	9
Une transition incertaine pour la République démocratique du Congo	10
Droits et Démocratie élargit sa programmation	11
Consolider les mécanismes régionaux	13
Une expertise canadienne pour appuyer les travaux de la Commission africaine	13
Les droits humains au premier plan du Sommet des Amériques de l'OEA	13
Soutenir la coopération régionale en Asie	14
DROITS DES FEMMES	
Défendre les droits des femmes comme des droits humains : toujours une priorité	15
Améliorer la condition des femmes en Afghanistan	15
Ideaccess : parce que l'accès à l'information donne des ailes	17
Non à l'arbitrage religieux en matière de droit de la famille	18
DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES	
Vers une reconnaissance pleine et entière des droits des peuples autochtones	19
La Déclaration des droits des peuples autochtones bientôt adoptée	19
Les négociations vont bon train à l'Organisation des États américains	20
Le Réseau continental des femmes autochtones continue de tisser des liens	20
MONDIALISATION ET DROITS DE LA PERSONNE	
Contribuer à réduire l'écart entre les normes et les pratiques des États	22
Cinq études de cas pour mesurer l'impact des projets d'investissement sur les droits humains	22
Un cadre axé sur les droits humains pour le commerce international	24
Les droits économiques, sociaux et culturels	24
Nos grandes concertations	25
Les nouveaux enjeux en matière de droits de la personne	25
Relever le défi de la montée des fondamentalismes	25
Les objectifs du Millénaire pour le développement :	
Nos obligations en matière de droits de la personne	26
Nos initiatives spéciales	27
Le prix John-Humphrey pour la liberté 2005 décerné à un Papou	27
Le Réseau Droits et Démocratie : en route vers une collaboration Nord-Sud	28
L'initiative Interventions urgentes et occasions importantes	29
Nos relations avec le gouvernement et nos partenariats	30
Nos relations avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme	30
Nos partenariats à l'échelle nationale et internationale	30
Nos relations avec le gouvernement canadien	31
Quelques-uns de nos partenariats avec des coalitions canadiennes	31
Nos stagiaires	32
Nos relations avec les médias et le public	32
Nos relations avec les médias	32
Notre centre de documentation réouvert au public	33
Notre nouveau site Web	33
Nos publications récentes	33
Analyse des états financiers	34
Rapport de la direction	37
Rapport du vérificateur	38
Bilan financier	39-44



Mandat

Créé par une loi du Parlement en 1988, Droits et Démocratie (Centre international des droits de la personne et du développement démocratique) est un organisme canadien non partisan qui a le mandat de promouvoir, d'appuyer et de défendre, à l'échelle internationale, les droits de la personne et le développement démocratique, tels que définis dans la Charte internationale des droits de l'homme des Nations Unies. En partenariat avec la société civile et les gouvernements au Canada et à l'étranger, Droits et Démocratie met en œuvre et soutient des programmes visant à renforcer les lois et les institutions démocratiques, principalement dans les pays en développement.

Droits et Démocratie travaille à l'échelle nationale, régionale et internationale, et concentre son expertise autour de priorités thématiques – développement démocratique, droits des femmes, droits des peuples autochtones et mondialisation et droits humains – et intervient dans plusieurs autres dossiers comme la défense des libertés civiles dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, l'impact des fondamentalismes religieux sur les droits

humains, le dialogue sur la politique étrangère canadienne et le renforcement des mécanismes de protection des droits humains des Nations Unies et au sein d'autres organisations régionales.

C'est le budget de l'aide internationale au développement du Canada qui finance en majeure partie Droits et Démocratie, par l'entremise d'Affaires étrangères Canada. Chaque année, le président du conseil d'administration remet un rapport des activités de Droits et Démocratie au ministre des Affaires étrangères, qui le dépose au Parlement. Le vérificateur général du Canada examine tous les ans les comptes et transactions de l'organisme. Droits et Démocratie est un organisme à but non lucratif qui accepte les dons de charité (numéro d'enregistrement : 0808345-59).

Dirigé depuis août 2002 par Jean-Louis Roy (et par Warren Allmand de 1997 à 2002 et Edward Broadbent de 1989 à 1996), Droits et Démocratie est administré par un conseil d'administration de 13 membres, dont Janice Stein assure la présidence.

Membres du conseil d'administration

1^{ère} rangée (de gauche à droite) :

*Janice Stein, présidente
du conseil d'administration (Canada);
Saad Eddin Ibrahim (Égypte),
Baha R. Abu-Laban (Canada);*

2^e rangée :

*Jean-Louis Roy, président (Canada);
Vitit Muntarbhorn (Thaïlande);
Michael Small (Canada);
Peter S. Li (Canada);
Wayne MacKay (Canada).*

Absentes sur cette photo :

*Sofia Macher (Pérou)
et Nancy Riche (Canada).*



Photo : Chris Kralik

Message de la présidente du conseil d'administration

C'est en qualité de nouvelle présidente du conseil d'administration de Droits et Démocratie que je m'adresse à vous. Cette année a marqué un point tournant pour notre institution avec la restructuration de nos capacités institutionnelles et l'élargissement de nos programmes. Après plus de dix ans de gel budgétaire, notre président est parvenu à assurer une hausse de notre budget de fonctionnement pour l'année 2005-2006. Cette augmentation substantielle, combinée aux fonds supplémentaires que nous avons recueillis, permet à notre institution de travailler plus efficacement et de manière plus soutenue à la pleine réalisation des droits humains.

Droits et Démocratie a pour mandat de contribuer à réduire l'écart entre l'adhésion officielle des États aux normes internationales des droits humains et leurs pratiques concrètes à ce chapitre. Le défi que doit aujourd'hui relever le mouvement international des droits humains consiste à soutenir la mise en application de ces droits à l'échelon national. C'est en ce sens que Droits et Démocratie a recentré la nouvelle programmation de sa thématique Développement démocratique. Nous allons poursuivre nos efforts pour favoriser la reconnaissance et la pleine participation des femmes et des peuples autochtones par l'entremise de nos thématiques sur les Droits des femmes et les Droits des peuples autochtones. Les effets des traités internationaux relatifs au commerce et aux investissements et des activités des entreprises multinationales sur les droits économiques et sociaux — en particulier ceux des populations des pays en développement —, seront pour leur part évalués dans le cadre des études d'impact sur les droits humains entreprises par l'équipe de notre thématique Mondialisation et droits de la personne.

Au Canada, Droits et Démocratie va continuer à participer au débat public, à élargir le dialogue avec la société civile et à sensibiliser les Canadiennes et Canadiens aux problématiques des droits humains par des événements publics comme la tournée du lauréat ou de la lauréate du prix John-Humphrey pour la liberté et par l'entremise de notre Réseau étudiant. Nous allons en outre développer nos partenariats au Canada et à l'étranger afin d'amorcer, d'encourager et d'appuyer la promotion, le développement et la consolidation des droits humains et des institutions démocratiques.

Pour finir, j'aimerais remercier Wayne MacKay, le vice-président du conseil, pour les qualités de leader dont il a fait preuve en occupant les fonctions de président intérimaire du Conseil. Je désire également souhaiter la bienvenue aux quatre nouveaux membres du conseil, Baha R. Abu-Laban, Peter S. Li, Michael Small et Nancy Riche, que je remercie pour leur contribution. Nous aurons bien des défis à relever dans les années qui viennent, mais j'ai bon espoir que Droits et Démocratie, en travaillant de concert avec d'autres organisations de défense des droits humains, les gouvernements et les institutions internationales, contribuera à resserrer l'écart entre les normes et les pratiques en matière de droits humains.



Janice Stein



Photo : Chris Kralik

Message du président *de Droits et Démocratie*



Photo : Chris Kraulik

De profonds changements ont marqué la vie de notre institution en 2005-2006. Nos ressources financières ont connu une croissance de plus de 60 %, nos ressources humaines ont été enrichies par la venue de neuf nouveaux collègues, nos ressources technologiques et nos installations physiques ont été mises à niveau : l'année 2005-2006 a été fébrile et féconde.

Ces capacités nouvelles ont été placées au service d'une ambition : faire de Droits et Démocratie une institution canadienne soucieuse de résultats, capable de se doter de priorités et de s'y tenir, axée sur l'exigence de la mise en œuvre effective des droits humains et du maintien de cette exigence à l'ordre du jour du Canada et de la communauté internationale.

À ces fins, je souligne les initiatives suivantes de l'année 2005-2006 :

- Préparation et mise en œuvre d'une programmation pour la période 2005-2010.
- Priorité accordée aux interventions nationales dans certains pays stratégiques ou en situation de grands besoins.
- Évaluation de nos partenariats internationaux et canadiens et priorité accordée à ceux dont l'action peut concrètement enrichir l'exécution de notre mandat. Dans cet esprit, nous avons signé un accord avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, pour des interventions communes au niveau national ou en réponse à des situations d'urgence.
- Accueil au Canada des meilleurs spécialistes à l'occasion de symposiums consacrés :
 - au nouveau Conseil des droits de l'homme des Nations Unies;
 - aux fondamentalismes et aux droits humains;
 - aux enjeux émergents en matière de droits humains;
 - aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Enfin, nous sommes soucieux de notre présence dans l'ensemble du pays. D'où, notamment en 2005-2006, la consolidation et l'internationalisation de nos délégations dans 40 universités canadiennes et notre appui à divers groupes canadiens partageant notre objectif d'une action concrète, et susceptible de résultats.

Avec mes remerciements à tous ceux et celles qui, au conseil d'administration, dans l'équipe et chez nos partenaires, ont cru au renouvellement et au développement de notre institution.

Jean-Louis Roy

1^{ère} rangée (de gauche à droite) :

Anyle Côté, Louis Moubarak, Marie Léger, Jean-Louis Roy (président), Leïla Kayali, Amélie Barras;

2^e rangée :

Razmik Panossian, Diana Bronson, Madeleine Desnoyers, Patricia Daigle, Micheline (Mika) Lévesque, Marie-France Cloutier, Nicolas Galletti, France-Isabelle Langlois, Sylvain Aubé, Geneviève Lessard, Angela Laird, Geneviève Paul, Carole Samdup, Lara Arjan, Lauryn Oates;

Dernière rangée :

Antonio José Almeida, Patrick St-Louis, Jean-François Lesage, Gisèle-Eva Côté, Dominic Tremblay, Geneviève Sauvé, Louise Lavallée, Cynthia Gervais, Carmen Melfi, Michael Wodzicki, Maxime Longangué, Steve Smith, Lloyd Lipsett, Diane Migneault et Caroline Brodeur.

Absents sur cette photo :

Akouété Akakpo-Vidah, Ariane Brunet, Louise Chicoine, Anne-Marie Lavoie (congé sans solde), Lise Lortie, Roya Rahmani, Neelab Zarif et Sayed Obaidullah Mahboob (bureau de Kaboul), Danielle Magloire et Claudy Cauvin (bureau en Haïti), Isabelle Solon-Helal, Marie St-Louis, Isabelle Vallée et Elana Wright, toutes les quatre en congé de maternité.

Photo : Chris Kraulik

Personnel de Droits et Démocratie en 2005-2006



Les objectifs de nos programmes

L'exercice financier 2005-2006 a marqué un point tournant dans notre programmation. Nous avons renforcé nos capacités de manière substantielle et davantage systématisé notre travail. L'accroissement de notre budget nous a permis d'amorcer un travail dans de nouveaux pays, d'intensifier nos engagements en cours et d'embaucher du nouveau personnel. Nous avons pu, de ce fait, étendre nos activités à de nouveaux domaines et approfondir les engagements déjà pris. C'est aussi cette année que nous avons mis pour la première fois en pratique nos perspectives à long terme formulées dans notre plan de programmation 2005-2010. Bref, ce fut une année de croissance, de recentrage des priorités et d'interventions stratégiques. Nos programmes se répartissent encore selon quatre thématiques, chacune poursuivant une série de buts précis répondant aux objectifs généraux de notre programmation.

- 1 Développement démocratique, notre équipe la plus importante, contribue au développement de pratiques, d'institutions et d'une culture démocratiques aux paliers national et régional. Elle favorise la participation de la société civile et l'aide à influencer les organes gouvernementaux et intergouvernementaux, et s'emploie à renforcer les normes et mécanismes de protection des droits de la personne.
- 2 L'équipe Droits des femmes s'emploie à faciliter le leadership des femmes et leur participation à la société civile. Par ses programmes, elle favorise la pleine contribution des femmes aux processus d'édification de la paix, fait en sorte que les auteurs de crimes sexistes soient poursuivis devant les instances judiciaires de transition et renforce les capacités des femmes face aux fondamentalismes, au militarisme et aux politiques sécuritaires.
- 3 L'équipe Mondialisation et droits de la personne s'efforce de réduire l'écart entre les pratiques actuelles des États et leur adhésion officielle aux conventions internationales des droits de la personne. Elle s'emploie à promouvoir la mise en œuvre des droits sociaux, économiques et culturels en préconisant l'application d'un cadre de protection des droits humains aux politiques mondiales en matières d'économie, de développement et de gouvernance (en insistant sur le commerce international et les règles relatives à l'investissement).
- 4 L'équipe Droits des peuples autochtones concentre ses efforts sur la reconnaissance et la pleine mise en œuvre des droits des peuples autochtones à l'échelle nationale, régionale et internationale. Elle favorise l'évolution de la jurisprudence et autres avancées en matière des droits des peuples autochtones et soutient la participation des femmes autochtones à ce processus. Elle cherche en outre à sensibiliser les jeunes autochtones en ce qui touche aux droits humains.

Outre ces quatre priorités thématiques, nous avons poursuivi nos activités de plaidoyer, répondu à des situations urgentes ou saisi des occasions importantes, et cherché à faire connaître au Canada les problématiques et les activités associées aux droits humains et au développement démocratique dans le monde.

« Il est convenu, — Que, de l'avis du Comité, le gouvernement devrait reconnaître que le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique n'a pas obtenu de hausse de son budget et d'augmentation correspondant au coût de la vie depuis plus d'une décennie et que par conséquent, compte tenu de l'excellent travail accompli par ce Centre et de ses demandes de financement, son budget devrait être accru substantiellement. »

Motion adoptée à l'unanimité par le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (15 décembre 2004).

Objectifs des programmes 2005-2010

> Renforcer la démocratie et faire la promotion des droits de la personne dans les pays en développement en améliorant la capacité de la société civile d'influencer les processus politiques, de consolider la primauté du droit et d'édifier des institutions démocratiques (en favorisant en particulier la participation des femmes, des peuples autochtones et des groupes marginalisés).

> Renforcer l'association entre droits et démocratie à l'échelle nationale et soutenir la mise en œuvre de normes régionales et internationales en matière de droits de la personne.

> Défendre le caractère universel et indivisible des droits de la personne et promouvoir la responsabilisation en cas de privation ou d'affaiblissement de ces droits.

**Population :**

8 530 000 habitants
(95 % de descendance africaine,
5 % de descendance africaine
et européenne)

Nature du régime :

présidentiel

Dernières élections :

législatives :

premier tour : 7 février 2006;
deuxième tour : 21 avril 2006;
présidentielles : 7 février 2006
(mandat de 5 ans)

Indicateur du développement

humain (classement sur 177 pays) :
faible développement : 153

**Nombre de traités et de protocoles
relatifs aux droits humains ratifiés**
(sur une possibilité de 13) : 4

**Haïti : La situation
des droits humains en bref**

La situation des droits humains en Haïti reste inquiétante. Parce que les institutions gouvernementales sont largement dysfonctionnelles et les forces de sécurité insuffisantes, bon nombre de violations des droits humains, notamment les exécutions sommaires, la violence politique, la torture, les arrestations arbitraires et la détention prolongée sans procès, demeurent impunies. Les droits et libertés sont garantis par la Constitution de 1987. Dans la pratique, toutefois, les institutions chargées de protéger ces droits constitutionnels ne se sont pas acquittées de leurs obligations. Faible et inefficace, l'appareil judiciaire est gangrené par la corruption et la politisation, et souffre d'un manque de personnel, de ressources et de formation. Les défenseurs des droits humains et les organismes non gouvernementaux se sont employés à protéger et promouvoir les droits humains malgré les manœuvres d'intimidation et les agressions dont ils ont fait l'objet ces dernières années.

Contribuer à l'avènement de pratiques, d'institutions et d'une culture démocratiques

Droits et Démocratie appuie les organisations des pays en voie de développement qui luttent pour renforcer les institutions démocratiques là où elles existent et pour les susciter là où elles font défaut, et pour faire respecter les droits de la personne en conformité avec les normes internationales. De plus, nous contribuons à l'élaboration et au suivi des normes et des mécanismes visant à renforcer les droits de la personne à l'échelle régionale, à l'Organisation des États américains et à l'Union africaine.

Un nouveau programme de Droits et Démocratie en Haïti

C'est en mars 2006 qu'a ouvert ses portes le bureau de Droits et Démocratie à Port-au-Prince, après plusieurs mois de travail et d'incertitudes – la crise politique et l'insécurité persistante en Haïti ayant ralenti la mise en œuvre de notre programmation. Les élections présidentielles et parlementaires, auxquelles plus de 60 % des électeurs ont participé, nous laissent espérer une transition vers la démocratie.

En partenariat avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), notre programmation a pour but de renforcer la participation des acteurs de la société civile au processus de transition vers la démocratie. Dans ce pays, ces acteurs ont peu de moyens d'influencer les pouvoirs en place en ce qui touche aux politiques ayant des répercussions sur leur vie et peu d'espaces politiques pour faire valoir leurs droits et leurs propositions. Le projet appuie des organisations qui souhaitent renforcer leur capacité d'influence auprès des différentes instances politiques, ce qui nécessite de la formation et un processus d'accompagnement à moyen terme.

La formation sur le plaidoyer se nourrit des expériences de deux coalitions de la société civile haïtienne, la Coordination nationale de plaidoyer pour les droits des femmes (CONAP) et le Forum citoyen pour la réforme de la justice. Ces deux regroupements d'organisations ont produit une synthèse de leur expérience et ont tiré des leçons de leur travail

de plaidoyer sur les droits des femmes et de consultation sur la justice pratiquée en Haïti, en tant qu'expériences originales et positives. Ces travaux seront utilisés comme exemples dans du matériel de formation et diffusés largement au moyen de publications.

C'est l'équipe locale de Droits et Démocratie qui offrira les sessions de formation dans un certain nombre de régions du pays. Ces sessions s'adressent à différents secteurs de la société civile engagés dans le travail de plaidoyer, notamment des groupes de femmes, des organismes de promotion des droits humains, des organisations paysannes et des groupes voués à la défense des droits des handicapés. L'ensemble de ce projet, piloté par la coordonnatrice du bureau en Haïti et son équipe, s'échelonnera sur une période de 16 mois.

Au Canada, Droits et Démocratie continue d'encourager le dialogue entre le gouvernement canadien et les acteurs de la société civile qui travaillent en Haïti dans le cadre des rencontres de son Groupe consultatif. Nous entretenons également des contacts étroits avec un grand nombre d'organismes partageant la même approche, comme la coalition d'ONG Concertation pour Haïti.



Photo : UNESCO

Renforcer la société civile en Côte d'Ivoire

Malgré les efforts de la communauté internationale et l'instauration d'un nouveau gouvernement de réconciliation nationale en décembre 2005, la crise persiste en Côte d'Ivoire, pays fragmenté par les divisions politiques et identitaires. La préparation des élections prévues en octobre 2006 se heurte à bien des difficultés – notamment sur le plan du recensement et du désarmement – et les retards qu'elle a enregistrés témoignent de la fragilité du processus de paix.

Désireux de contribuer à l'émergence de conditions propices au développement de la démocratie, d'un État de droit et de la paix, Droits et Démocratie a fait de la Côte d'Ivoire un des pays prioritaires de sa programmation. Notre objectif vise à renforcer les capacités organisationnelles et les compétences de la société civile et à accroître sa capacité d'influencer les politiques gouvernementales liées au développement démocratique et à la protection et la promotion des droits humains.

Nous apportons notre soutien au Regroupement des acteurs ivoiriens des droits humains (RAIDH), une coalition d'ONG vouées à la défense et à la promotion de la démocratie. Formée en janvier 2005, cette coalition permet aux acteurs de la société civile qui la composent de mieux se faire entendre pour promouvoir les droits humains et dénoncer les violations de ces droits. Notre appui leur permet notamment de publier un bulletin mensuel d'information et de sensibilisation, *L'Appel*, sur la situation des droits humains en Côte d'Ivoire. Ce bulletin gratuit, tiré à 6 000 exemplaires, est surtout distribué à Abidjan et dans plusieurs villes de l'intérieur.



Population :

18 150 000 habitants
(60 groupes ethniques : les Akan (au sein desquels les Baoulé forment le plus important sous-groupe), les Sénoufo, les Mandé/Dioula, les Krou et les Yacouba.

Nature du régime :
présidentiel

Dernières élections :

législatives : 10 décembre 2000;
présidentielles : 22 octobre 2000;
référendum : 23 juillet 2000

Indicateur du développement humain (IDH) (classement sur 177 pays) :
faible développement : 163

Nombre de traités et de protocoles relatifs aux droits humains ratifiés (sur une possibilité de 13) : 7

Côte d'Ivoire : La situation des droits humains en bref

Malgré les efforts de la communauté internationale et l'instauration d'un gouvernement de transition, la situation des droits humains en Côte d'Ivoire demeure préoccupante, du fait de la discrimination exercée à l'égard des étrangers et de la brutalité des forces policières et des groupes armés, dans un pays marqué par une crise des institutions chargées de faire respecter la loi et l'ordre public. La Constitution de 2000 consacre un certain nombre de droits, de libertés fondamentales et de responsabilités, contrairement à la constitution précédente (1960) qui ne contenait que quelques rares dispositions relatives aux droits et libertés.

Les auteurs de violations des droits humains sont en outre rarement poursuivis. En 2003, une loi d'amnistie a été adoptée pour les auteurs de crimes commis contre la sécurité de l'État depuis les événements de septembre 2000 et d'infractions associées aux événements de septembre 2002. Toutefois, cette loi ne protège pas les auteurs de violations graves des droits humains et de crimes économiques. Plus important encore, l'Assemblée nationale s'est prononcée en avril 2004 en faveur de la création d'une Commission nationale des droits de la personne, ce qui constituait l'une des clauses de l'accord de Linas-Marcoussis.

Droits et Démocratie a également facilité la présence de la société civile ivoirienne dans des forums internationaux consacrés à la société civile et au développement démocratique. Par exemple, en octobre 2005, le représentant du RAIDH a participé à une conférence co-organisée par Droits et Démocratie et le Africa Democracy Forum (réseau d'ONG panafricain) à Conakry, en Guinée, et consacrée aux enjeux du développement démocratique dans les situations d'après conflit. Par ailleurs, en juillet 2005, Droits et Démocratie a organisé avec le RAIDH un séminaire de réflexion sur les enjeux des élections pour la société civile, auquel ont participé plus d'une vingtaine d'ONG ivoiriennes, qui ont ainsi pu définir une plate-forme d'action commune en vue des élections prévues en octobre 2005.

En mars 2006, nous avons organisé à Abidjan un atelier de formation à l'intention d'une dizaine d'ONG membres du RAIDH et portant, entre autres, sur le travail d'intervention et de mobilisation de la société civile, ainsi que sur l'intégration de la perspective de genre dans leurs activités. Du matériel pédagogique a été préparé en vue de l'atelier et validé à cette occasion. Les personnes ayant suivi la formation ont formé à leur tour 50 ONG, dont une quinzaine à Bouaké, zone sous contrôle des forces rebelles dites Forces nouvelles. Rappelons que Droits et Démocratie est la seule organisation canadienne à soutenir la société civile en Côte d'Ivoire.

Quels sont les principaux traités et protocoles relatifs aux droits de la personne ratifiés ?

Les sept traités et leurs protocoles constituent l'essence même du système international de protection des droits humains. Ces principaux instruments normatifs sont les suivants :

Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 16 décembre 1966

Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 16 décembre 1966

Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 16 décembre 1966

Deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort, 15 décembre 1989

Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, 21 décembre 1965

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 18 décembre 1979

Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 10 décembre 1999

Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, 10 décembre 1984

Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, 18 décembre 2002

Convention relative aux droits de l'enfant, 20 novembre 1989

Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, 25 mai 2000

Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, 25 mai 2000

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, 18 décembre 1990

Pour plus d'information, consulter le site Web du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies : www.ohchr.org



Photo : Leslie Kean

Aung San Suu Kyi, seule lauréate du prix Nobel de la paix à être assignée à résidence, dirigeante de la Ligue nationale pour la démocratie de Birmanie.

Une lauréate du prix Nobel de la paix assignée à résidence depuis 10 ans en Birmanie

Le 24 octobre 2005, on commémorait les 10 ans d'assignation à résidence d'Aung San Suu Kyi, lauréate du prix Nobel de la paix 1991 et dirigeante de la Ligue nationale pour la démocratie en Birmanie. Pour souligner ce sombre anniversaire, Droits et Démocratie a organisé, en collaboration avec les Amis canadiens de la Birmanie, une série d'événements sur la colline parlementaire. Un déjeuner de presse a été organisé avec la présence du premier ministre en exil du gouvernement de la Birmanie, Sein Win, et d'autres intervenants clés dans la lutte contre les violations des droits de la personne perpétrées par la junte militaire. Cet événement avait pour but d'inciter le gouvernement canadien à mettre en œuvre la motion adoptée en mai 2005 sur la Birmanie. Cette motion historique, qui fait état des souffrances extrêmes vécues par la population, invite le gouvernement canadien à prendre des mesures contre le régime militaire et à intensifier son soutien aux institutions démocratiques ainsi qu'aux mouvements prodémocratiques du pays.

Depuis l'adoption de cette motion, la situation en Birmanie s'est encore dégradée. Après l'épuration effectuée dans les rangs de la junte, qui a écarté

certains dirigeants jugés trop conciliants, il ne reste que les partisans de la ligne dure au pouvoir, ce qui a des retombées catastrophiques pour la population. Privées de la mince marge de manœuvre dont elles disposaient encore pour mener leur travail d'aide humanitaire, plusieurs grandes organisations internationales non gouvernementales ont d'ailleurs quitté le pays.

Depuis plus de 15 ans, Droits et Démocratie apporte son appui à une transition pacifique vers la démocratie en Birmanie. En ce sens, nous soutenons l'Union des femmes de Birmanie, un groupe qui encourage la participation des femmes aux mouvements prodémocratiques et qui travaille aux frontières thaïe, chinoise et indienne. De plus, nous appuyons le gouvernement en exil et ses stratégies pour une transition pacifique vers la démocratie, ainsi que les Amis canadiens de la Birmanie, un groupe qui milite au Canada en ce sens. Droits et Démocratie a en outre été la première organisation au monde à appuyer le gouvernement en exil de Birmanie. Nous maintenons cet appui depuis 1990.



Population :

50 520 000 habitants
(les Birmans représentant le groupe ethnique le plus important ; autres groupes ethniques/autochtones : Karen, Shan, Akha, Chin, Chinois, Danu, Indiens, Kachin, Karenni, Kayan, Kokang, Lahu, Môn, Naga, Palaung, Pao, Rakhine, Rohingya, Tavoyan et Wa).

Nature du régime :

dictature militaire; une junte baptisée Conseil d'État pour la paix et le développement (SPDC) gouverne la Birmanie. La Ligue nationale pour la démocratie, principal parti d'opposition, avait remporté 82 % des suffrages aux dernières élections.

Dernières élections :

1990; les résultats de ces élections législatives n'ont jamais été respectés.

Indicateur du développement humain

(classement sur 177 pays) : développement moyen : 129

Nombre de traités et de protocoles relatifs aux droits humains ratifiés (sur une possibilité de 13) : 2

Birmanie : La situation des droits humains en bref

La situation des droits humains en Birmanie demeure extrêmement préoccupante. De l'avis général, le régime militaire est une des dictatures les plus répressives du monde. Cet État policier bafoue presque tous les droits fondamentaux et se livre à des violations des droits humains en toute impunité. Les résolutions successives de l'Assemblée générale et de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies ont attiré l'attention sur les détentions arbitraires, les exécutions extra judiciaires, les viols, la torture, le grand nombre de prisonniers politiques, les atteintes aux droits des femmes et des enfants, les violations des droits humains dans les zones habitées par des minorités ethniques, et l'absence de toute démocratie.

**Population :**

57 550 000 habitants (plus de 200 groupes ethniques, dont la majorité sont bantous; les quatre principales tribus, Mongo, Luba, Kongo (tous Bantous) et Mangbtu-Azande (Chamitiques), représentent environ 45 % de la population.

Nature du régime :

gouvernement de transition

Dernières élections :

le pays n'a pas connu d'élections multipartites depuis 1959.

Les 18 et 19 décembre 2005 s'est tenu un référendum sur la Constitution. Celle-ci a été approuvée, avant la voie à la tenue d'élections en juillet 2006.

Indicateur du développement humain (classement sur 177 pays) : faible développement : 167

Nombre de traités et de protocoles relatifs aux droits humains ratifiés (sur une possibilité de 13) : 9

Photo : Droits et Démocratie



Dans la région de Lubumbashi en RDC, Droits et Démocratie s'intéresse à l'industrie minière dans le cadre de son étude d'impact sur les droits humains.

RDC : La situation des droits humains en bref

Malgré les récents progrès enregistrés sur la scène politique pour parvenir à la stabilité et à la paix, la situation des droits humains reste gravement préoccupante, en particulier dans l'est du pays. Tant les forces armées gouvernementales que les groupes d'opposition armés se sont livrés à de multiples atteintes aux droits humains et aux normes humanitaires. La culture d'impunité qui règne actuellement protège les auteurs de ces violations contre d'éventuelles poursuites en justice. Des observateurs ont constaté de multiples violations des droits fondamentaux, notamment les violences sexuelles à l'endroit des femmes et des enfants, les restrictions à la liberté d'expression, les détentions et exécutions arbitraires, les enlèvements, la torture, la répression, l'absence d'un système judiciaire juste et impartial et les attaques et massacres perpétrés contre les civils. La ratification des instruments relatifs aux droits humains est une priorité pour la RDC qui a ratifié six des sept principaux traités à ce chapitre, ainsi que trois protocoles facultatifs. De plus, la nouvelle constitution entrée en vigueur le 18 février 2006 consacre toute une gamme de droits, de libertés fondamentales et de devoirs. Cette constitution est censée faire de la RDC une authentique démocratie.

Une transition incertaine pour la République démocratique du Congo

Près de quatre millions de morts depuis dix ans. Un conflit qui a des répercussions dans tous les pays de la région des Grands Lacs. Une transition vers la démocratie qui bat de l'aile. Et surtout, l'une des pires crises en ce qui a trait aux violations des droits humains. C'est sans compter le climat persistant d'insécurité dans lequel vit la population, le pillage des ressources naturelles, la pauvreté endémique et les violences sexuelles perpétrées contre les femmes. Souhaitant contribuer à mettre fin à ces violations des droits humains, Droits et Démocratie appuie la société civile congolaise sur plusieurs fronts.

Afin de permettre aux organisations congolaises de documenter les crimes de violence sexuelle perpétrés à l'endroit des femmes, particulièrement dans l'est du Congo, Droits et Démocratie a dispensé à Kisangani en mars 2006 une formation de cinq jours consacrée à la protection des victimes et à la lutte contre l'impunité. Financée par le Fonds de sécurité humaine d'Affaires étrangères Canada, cette formation organisée en partenariat avec le Groupe Lotus, une ONG congolaise de défense des droits humains, a pour but de renforcer les capacités des ONG en ce qui touche à la Cour pénale internationale et aux crimes visant spécifiquement les femmes. Rappelons qu'en 2004, le procureur de la Cour pénale internationale annonçait la tenue d'une

enquête sur les crimes à caractère sexuel et que c'est à la demande des ONG que Droits et Démocratie a mis au point ce programme de formation. À l'issue de cette formation pratique, les participants et participantes ont transmis la Déclaration de Kisangani au procureur de la Cour pénale internationale, le pressant de prendre en considération les crimes de violence sexuelle dans son enquête et d'assurer la protection des victimes pendant tout le processus. Ce programme de formation, qui a été validé lors de cet atelier, sera utilisé dans d'autres pays africains en situation de conflit. Cette initiative est le résultat d'un travail de longue haleine mené par la Coalition des droits des femmes en situation de conflit armé, une coalition créée et coordonnée par Droits et Démocratie.

Droits et Démocratie soutient également la société civile congolaise tout au long des étapes menant aux élections prévues le 30 juillet 2006. Nous travaillons notamment avec le Centre national pour le développement et la participation populaire (CENADEP), afin qu'il puisse poursuivre ses activités en faveur d'élections libres et transparentes et de l'avènement d'un État de droit. Cet appui a aussi pour but d'assurer une meilleure circulation de l'information sur les techniques de scrutin au sein de la population. Droits et Démocratie est engagé en RDC depuis 1993.

Droits et Démocratie élargit sa programmation

Grâce à un accroissement substantiel de son budget, Droits et Démocratie sera plus présent en Chine, au Maroc, en Indonésie, au Zimbabwe, en Bolivie, en Égypte et en Colombie au cours des cinq prochaines années. Dans certains de ces pays, le travail est déjà amorcé alors que dans d'autres, une programmation est en cours de planification.

Chine

À l'invitation de l'Université de sciences politiques et de droit de la Chine, Droits et Démocratie a effectué une première mission exploratoire en Chine, en mars 2006, afin de jeter les bases d'une programmation. Cette programmation en deux volets sera menée en collaboration avec des partenaires chinois provenant autant des institutions que des organisations de la société civile. Le premier volet vise à établir un dialogue sur le développement démocratique avec ceux et celles qui forment la nouvelle génération de décideurs chinois, les professeurs de l'École centrale du Parti. Quant au second volet, il vise à encourager la participation citoyenne par un appui aux mouvements de la société civile chinoise. Dans le cadre d'un projet pilote, Droits et Démocratie contribuera au renforcement des capacités des ONG environnementales – très actives en Chine – au moyen d'ateliers régionaux et d'un accompagnement sur mesure. Au Canada, Droits et Démocratie coordonne une coalition rassemblant une douzaine d'ONG canadiennes préoccupées par la situation des droits humains en Chine.

Indonésie

Les droits humains et, par conséquent, la participation des citoyens aux affaires publiques, ont connu de sensibles progrès depuis la fin du régime autoritaire en 1998. Mais le développement démocratique en Indonésie achoppe encore sur la question du contrôle civil des forces de sécurité. En novembre 2005, Droits et Démocratie a mené une mission exploratoire en vue de planifier des programmes touchant la réforme du secteur de la sécurité. Droits et Démocratie entend travailler en étroite collaboration avec la société civile indonésienne pour surveiller la mise en application des lois et institutions participant à la réforme du secteur de la sécurité, et en particulier le programme Prolegnas (programme législatif national) qui doit prendre fin en 2009. Droits et Démocratie poursuit en outre ses activités de plaidoyer au Canada, à titre de membre fondateur et de membre actif du Canadian Advocacy Group on Indonesia. Enfin, en 2005, les équipes des thématiques Développement démocratique et Droits des peuples autochtones ont commencé à travailler de concert sur l'Asie et plus spécialement sur l'Indonésie, en adaptant la trousse de formation « Femmes autochtones des Amériques » pour produire « Femmes autochtones d'Asie ». La première édition de cette trousse sera publiée en indonésien et comprendra des fiches d'information sur les femmes autochtones d'Indonésie.



Photo : Droits et Démocratie

Maroc

S'écartant d'un régime d'« autocratie libéralisée », le Maroc se démocratise. Si on le compare à ses voisins et aux autres États de la région Maghreb/Machrek, c'est le pays qui a le plus progressé. Droits et Démocratie a contribué à cette ouverture en publiant une étude sur le développement démocratique au Maroc en collaboration étroite avec les organisations de la société civile marocaine, étude qui avait été lancée à l'occasion d'un forum national organisé à Rabat en novembre 2004. Durant l'année 2005-2006, le suivi de l'étude a pris la forme de quatre forums régionaux de la société civile organisés dans le Nord, le Sud, le Centre et l'Ouest du pays et qui ont réuni des centaines d'acteurs de la société civile venus discuter des problèmes propres à leurs régions et leurs communautés respectives et définir le type d'appui dont ils ont besoin pour construire la démocratie. Durant la prochaine année, en étroite collaboration avec des partenaires établis et quelques nouveaux partenaires, nous développerons notre programmation à partir des résultats de ces rencontres en visant spécifiquement les secteurs restés jusqu'ici à l'écart du processus de développement démocratique marocain, en particulier les jeunes et les groupes marginalisés.

Zimbabwe

Confiscation de terres, torture, démolitions de maisons et expulsions massives : voilà quelques-unes des exactions auxquelles se livre le régime du président Robert Mugabe au Zimbabwe. Pour témoigner de ces destructions et des violations massives des droits humains, l'association Journalistes canadiens pour la liberté d'expression (CJFE), en collaboration avec Droits et Démocratie, a invité Gabriel Shumba, un jeune avocat zimbabwéen qui a dû s'exiler en Afrique du Sud en 2003 à la suite de menaces de mort, à faire une tournée à Toronto, Ottawa et Montréal, en septembre 2005. Cette tournée a été le point de départ d'un partenariat entre Droits et Démocratie et le Zimbabwe Exiles Forum (ZEF), dont M. Shumba est le directeur. En novembre 2005, grâce à l'appui de Droits et Démocratie, deux victimes accompagnées de leur avocat ont pu témoigner devant la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples des violations qu'elles ont subies. Par la suite, une résolution adoptée par la Commission africaine a condamné les atteintes aux droits humains perpétrées au Zimbabwe. Encouragé par cette décision, le Zimbabwe Exiles Forum se propose maintenant de recueillir 1200 témoignages de victimes, notamment des femmes, et de soumettre certains de ces témoignages à la Commission africaine. Afin de soutenir leur démarche, Droits et Démocratie a organisé à Prétoria, en mars 2006, un atelier de formation sur l'intégration d'une approche sexospécifique dans le travail de documentation des violations des droits humains.



*Gabriel Shumba, directeur
du Zimbabwe Exiles Forum.*



Au cours de l'année, Droits et Démocratie a poursuivi ses efforts en faveur de la création de nouveaux mécanismes régionaux de protection des droits humains, de la consolidation des mécanismes nécessaires à la participation de la société civile, et de l'élaboration de normes relatives aux droits humains au sein d'instances régionales comme l'Organisation des États américains et l'Union africaine.

Voici quelques exemples des activités que nous avons menées à l'échelon régional.

Une expertise canadienne pour appuyer les travaux de la Commission africaine

Depuis mars 2006, quatre juristes canadiens se sont joints à l'équipe du secrétariat de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples à Banjul afin d'appuyer le travail des rapporteurs spéciaux et d'accélérer le traitement des plaintes soumises à cette commission. Financé par Canada Corps, ce projet de deux ans coordonné par Droits et Démocratie vise également à mieux faire connaître au Canada le système régional africain de promotion et de protection des droits humains sous l'égide de l'Union africaine, en plus de fournir à ces jeunes juristes canadiens la possibilité de mettre à profit leurs connaissances et d'acquérir une expérience internationale. Cet appui permet à la Commission africaine, qui souffre d'un manque de financement criant, d'améliorer sa capacité de remplir son mandat dans le domaine des droits humains et aux États africains de s'acquitter de leurs obligations en matière de protection des droits.

Les droits humains au premier plan du Sommet des Amériques de l'OEA

Dans le cadre d'un projet conjoint de Droits et Démocratie et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), une vingtaine d'organisations de défense des droits humains des Amériques ont pu participer au Sommet des peuples à Mar del Plata, en Argentine, du 1^{er} au 5 novembre, ainsi qu'aux travaux du Sommet officiel des chefs d'États des Amériques, les 4 et 5 novembre 2005. La participation active des ONG à ces deux sommets est le résultat de plusieurs mois de travail qui ont abouti à une position concertée face à l'intégration économique des Amériques et ses répercussions sur les droits humains. L'objectif principal de ce projet était d'aider les organisations de défense des droits humains à participer activement aux débats entourant l'intégration économique, en plus de faciliter les échanges, la communication et la collaboration entre les organisations de droits humains de la région et celles qui travaillent sur la problématique spécifique de l'intégration économique régionale. Parmi les activités entourant le Sommet des peuples, nous avons organisé, en collaboration avec plusieurs partenaires d'Amérique latine, un atelier intitulé *Droits humains, lutte contre la pauvreté et renforcement de la démocratie*. La Coalition internationale des organisations pour les droits humains dans les Amériques, à laquelle Droits et Démocratie appartient, a émis une Déclaration dans le cadre du Sommet des Amériques que l'on peut consulter sur notre site Web.

Les mécanismes régionaux en bref

L'intérêt des mécanismes régionaux, comme l'Organisation des États américains et l'Union africaine, réside dans leur capacité de concrétiser les normes internationales non encore fixées et d'en combler les lacunes, et dans le fait qu'ils permettent de traiter certains problèmes de droits humains touchant les pays d'une région donnée. Dans certains cas, ils pallient aux faiblesses et lacunes procédurales et institutionnelles de certaines juridictions nationales et du système international.

Dans de nombreux pays, par exemple, les appareils judiciaires sont non seulement faibles et incapables de garantir la mise en œuvre des instruments internationaux ratifiés, mais ils n'offrent pas non plus de recours efficaces aux victimes de violations. Le système de protection des droits humains de l'OEA offre à tous les citoyens des Amériques la possibilité d'en appeler devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme quand le pays dont ils sont ressortissants a reconnu sa compétence. Les victimes de violations qui n'ont pu obtenir justice devant la justice de leur pays peuvent, par exemple, adresser une requête à la Cour.

Les systèmes régionaux contribuent en outre à l'élaboration et l'application de nouvelles normes qui, dans certains cas, sont plus progressistes et vont beaucoup plus loin que celles établies par les instruments internationaux relatifs aux droits humains. Par exemple, la ratification de conventions régionales sur les droits humains non seulement élargit la gamme de droits reconnus et protégés à l'échelle nationale, mais elle peut ouvrir la voie à des réformes nécessaires dans l'appareil institutionnel et juridique d'un pays.

Droits et Démocratie travaille sur la question de l'intégration économique dans les Amériques depuis le Sommet de Santiago de 1998. Au fil des ans, nous avons acquis une expertise qui nous permet de nous positionner, auprès des gouvernements et des organisations de la société civile, comme un acteur clé dans le débat sur la relation entre les obligations internationales des États en matière de droits humains et les normes internationales commerciales émergeant des divers accords de libre-échange dans la région. Droits et Démocratie est l'une des seules organisations canadiennes de droits humains à travailler sur l'OEA.

Soutenir la coopération régionale en Asie

En fournissant un appui financier à un réseau regroupant 29 organisations dans 16 pays, Droits et Démocratie favorise le travail de plaidoyer et l'élaboration de programmes en matière de coopération régionale en Asie. Le Asia Pacific Research Network (APRN) coordonne des recherches sur les problématiques définies par ses membres et procède à du renforcement de capacités dans le cadre du processus de recherche. L'APRN s'acquitte de sa mission en organisant chaque année une conférence dans la région; celle de cette année, tenue aux Philippines, était consacrée aux réformes agraires. Outre cette rencontre annuelle, l'APRN a organisé au cours de l'année une série de séminaires et d'ateliers régionaux, notamment en marge de la 6^e rencontre ministérielle de l'OMC à Hong Kong, en décembre 2005, et du Sommet Asie-Afrique en Indonésie, en avril 2006. Le réseau a également offert une série de sessions de formation à des militants pour la justice sociale en Inde et au Pakistan (en septembre). L'APRN publie un bulletin et un journal sur des dossiers associés à la coopération régionale, y compris une publication en ligne.

Dans l'année qui vient, nous continuerons à consolider nos partenariats dans la région Asie-Pacifique dans le cadre de notre conférence internationale annuelle, prévue en juin 2006, qui portera sur le renforcement de la démocratie en Asie au moyen de mécanismes régionaux et sur les nouveaux partenariats à développer pour concrétiser les droits.



Défendre les droits des femmes *comme des droits humains : toujours une priorité*

Même si, pour beaucoup, il va de soi que les droits des femmes doivent être défendus comme des droits humains, il reste néanmoins bien du travail à faire pour améliorer les conditions de vie des femmes dans le monde. Les acquis eux-mêmes ne sont jamais à l'abri d'un recul. Ce n'est qu'en 1993, à l'occasion de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, que les États membres de l'ONU ont officiellement reconnu les droits des femmes comme des droits humains et la violence exercée contre les femmes comme une violation des droits humains. Depuis ont eu lieu la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing en 1995 et Beijing + 10 en 2005. Pourtant, l'écart entre les normes adoptées internationalement et les pratiques demeure alarmant. La montée des fondamentalismes religieux (comme en Afghanistan ou aux États-Unis), la violence exercée contre les femmes lors de conflits armés (comme les violences sexuelles infligées aux femmes en République démocratique du Congo) et l'impunité qui entoure trop souvent les crimes commis contre les femmes, sont quelques-uns des enjeux qui préoccupent l'équipe de notre thématique Droits des femmes. Pour accomplir son mandat, celle-ci travaille avec de nombreux réseaux dans le monde, parmi lesquels le réseau Femmes sous lois musulmanes, la Coalition congolaise pour la justice transitionnelle et la Coalition s'opposant à la privatisation de la justice en matière de droit de la famille par le recours à l'arbitrage religieux, une coalition pilotée par le Conseil canadien des femmes musulmanes.

Améliorer la condition des femmes en Afghanistan

En Afghanistan, la violence et l'intimidation font autant partie du quotidien des femmes que de celui des mouvements de défense des droits de la personne. Les groupes extrémistes continuent de s'attaquer aux Afghanes et Afghans engagés dans la lutte pour les droits des femmes, et l'incendie de douzaines d'écoles destinées aux filles au cours des derniers mois témoigne de l'insécurité et de l'opposition que suscitent encore les droits de la personne en Afghanistan. Malgré cela, nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer la condition des femmes et étendre nos activités à certaines des provinces les plus reculées d'Afghanistan. Grâce au financement de l'Agence canadienne de développement international – entente qui arrive à échéance cette année et est actuellement renégociée –, le Fonds pour les droits des femmes en Afghanistan a soutenu plus d'une soixantaine de projets depuis sa création par Droits et Démocratie en 2002, soit une moyenne de vingt projets par année.

Parmi les projets qui ont vu le jour cette année, nous avons inauguré avec beaucoup d'enthousiasme le 16 août 2005, à Kandahar, le Centre de ressources pour les femmes, premier et unique espace de rencontre et d'échanges pour les femmes à voir le jour dans le Sud de l'Afghanistan. Plusieurs personnalités, notamment l'ambassadeur du Canada en Afghanistan et le gouverneur de Kandahar, ainsi que plusieurs médias locaux et internationaux dont la BBC, se sont déplacés pour souligner l'ouverture de ce centre dans la région considérée comme le berceau des Talibans et comme la plus conservatrice d'Afghanistan. Le Centre de ressources, qui comprend notamment une bibliothèque, une salle de conférence et un espace Internet, offre aux femmes la possibilité de se rencontrer et d'en apprendre davantage sur leurs droits et sur les sujets qui les préoccupent. Il faut également souligner la création de deux cliniques d'aide juridique gratuites dans le Nord de l'Afghanistan, dans la région de



Photo : Dwayne Goodnu



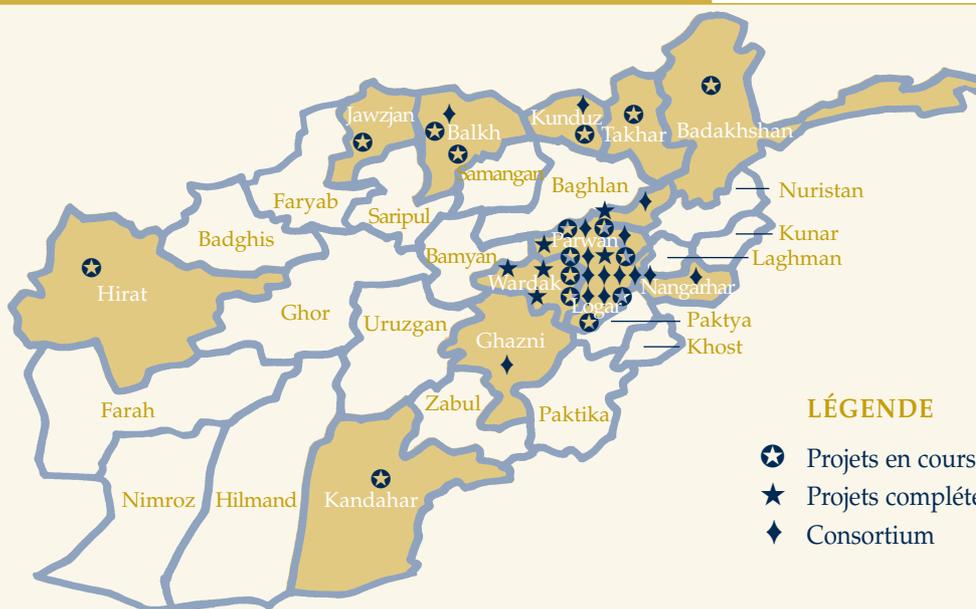
Photo: Droits et Démocratie

Dans le cadre de la Journée internationale de la femme, Droits et Démocratie a organisé le 9 mars 2006, en partenariat avec Canadian Women for Women in Afghanistan et Afghanistan Peace Ambassadors, un événement public à Ottawa avec la présence de l'honorable Flora MacDonald et de Khorshid Samad, ancienne journaliste afghane, afin de souligner le courage des femmes afghanes dans leur lutte en faveur des droits humains, de la paix et de l'égalité. Le 10 mars, une conférence de presse a également été organisée sur la colline parlementaire dans le but d'élargir le débat sur la sécurité et la présence militaire canadienne en Afghanistan, et plus particulièrement sur les problèmes d'insécurité qui empêchent les femmes d'exercer leurs droits. Sur la photo, Jean-Louis Roy, président de Droits et Démocratie, est en compagnie de Khorshid Samad et de l'honorable Flora MacDonald.

Jahzjan et de Shirbirghan. S'adressant plus particulièrement aux femmes, ces cliniques fournissent conseils et services juridiques professionnels et offrent notamment des sessions d'information gratuites sur les droits.

Au cours des trois dernières années, notre équipe du bureau de Kaboul a travaillé avec plus d'une trentaine de partenaires, dont Afghans for Civil Society (ACS) à Kandahar, l'Association for the Defense of Women's Rights of Balkh (ADWRB), Educational Training Centre for Poor Women and Children (ECW), et le Women's Health Services and Rights Organization (WHSRO). Privilégiant une perspective axée sur les droits humains, nous cherchons, en appuyant les projets de ces partenaires, à donner aux femmes les moyens et les outils nécessaires pour qu'elles deviennent des agentes de changement. Pour de plus amples informations sur les projets ou nos activités en Afghanistan, visiter le site du Fonds : www.wraf.ca.

Nos projets en Afghanistan



Ideaccess : parce que l'accès à l'information donne des ailes

Pour que tous puissent vivre en sécurité et participer à la construction de sociétés libres et équitables, l'accès à la connaissance est primordial. C'est à cette seule condition que l'on peut développer une pensée critique et changer le monde dans lequel on vit. C'est à partir de cette prémisses que Droits et Démocratie et Etana Press, une maison d'édition basée en Syrie, ont lancé le projet Ideaccess. S'appuyant sur une approche sexospécifique, Ideaccess est un réseau d'information et d'échanges – combinant traduction, impression, distribution et accessibilité –, qui s'adresse aux citoyens, militantes ou défenseurs des droits des femmes vivant au Moyen-Orient et en Asie centrale. Le réseau offre des ressources documentaires sur les droits humains et les droits des femmes traduites par des professionnels en dari, farsi, pachtou, arabe, tadjik, ouzbek, ourdou ou russe. Il fait aussi la promotion et la distribution de ces ressources en implantant des bibliothèques dans les communautés.



Durant sa première année d'activités, le manuel *Enquêter sur les droits des femmes dans les conflits armés*, publié par Droits et Démocratie, a été traduit en russe et en farsi et trois autres de ses documents, soit *Seul le silence te protégera*, *Femmes et consolidation de la paix* et le manuel *Documenter les violations des droits des femmes par les agents de l'État*, ont été traduits en arabe. Durant la prochaine année, une trentaine d'ouvrages seront traduits dans l'une des huit langues du projet.

Pour plus de détails ou pour avoir accès à ces ressources, consulter le site Web : www.ideaccess.org.

Lauryn Oates, agente, Droits des femmes à Droits et Démocratie, dont le projet Ideaccess a reçu une mention spéciale du jury pour son excellence, lors de la remise des prix du Stockholm Challenge, le 11 mai 2006 à Stockholm. Le projet, qui était finaliste dans la catégorie Éducation, a été retenu parmi plus de 1200 projets soumis cette année dans l'une des six catégories. Le Stockholm Challenge récompense chaque année les projets les plus novateurs lancés dans le monde qui utilisent les nouvelles technologies de l'information et des communications.

Photo : Droits et Démocratie



Réunion au Centre de ressources pour les femmes à Kandahar.

par les
acteurs non étatiques

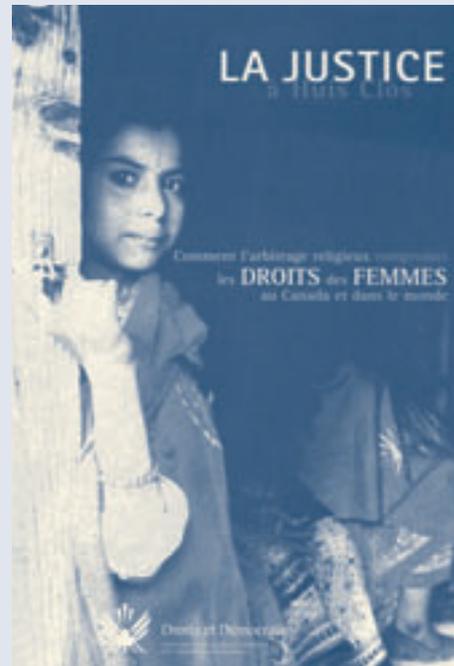
Documenter les violations des droits des femmes



Publié en mars 2006, le manuel Documenter les violations des droits des femmes par les acteurs non étatiques, rédigé par Jan Bauer et Anissa Hélie, est une coédition de Droits et Démocratie et du réseau Femmes sous lois musulmanes. S'adressant tout spécialement aux personnes et aux groupes peu familiarisés avec le droit, ce manuel offre des outils aux militantes et défenseurs des droits humains qui enquêtent sur les violences perpétrées contre les femmes par des acteurs non étatiques. Il leur permettra de se familiariser avec les définitions juridiques et les mécanismes de protection des droits humains susceptibles de les aider dans les efforts qu'ils déploient pour obliger les États à s'acquitter pleinement de leur obligation de protection. Il présente en outre des exemples concrets de formes particulières de violences perpétrées contre les femmes par des acteurs non étatiques, ainsi que des modèles de stratégies déjà utilisés, plus particulièrement dans les communautés musulmanes, et qui se sont révélés efficaces. Ce manuel est le troisième d'une série amorcée par Droits et Démocratie pour aider les militantes et les défenseurs des droits humains à documenter les violations des droits des femmes. Pour plus de détails, consulter notre site Web.

Non à l'arbitrage religieux en matière de droit de la famille

Le 15 février 2006, l'Ontario mettait fin à l'ambiguïté entourant le recours à la *Loi sur l'arbitrage* pour régler des litiges en droit de la famille. En adoptant une loi stipulant que tous les arbitrages en droit de la famille devront se fonder sur le seul droit canadien, le gouvernement a réglé une situation qui avait soulevé de vives critiques au Canada comme à l'étranger. En appui à la coalition coordonnée par le Conseil canadien des femmes musulmanes et soutenue par des centaines d'organisations et de personnes préoccupées par ces questions, au Canada comme à l'étranger, Droits et Démocratie a participé à plusieurs interventions destinées à sensibiliser les parlementaires, les ONG, les médias et le public en général sur les conséquences dévastatrices de l'arbitrage religieux en matière de droit de la famille pour les droits des femmes au Canada et dans le monde. Nous avons par exemple produit un feuillet d'information intitulé *La justice à huis clos : comment l'arbitrage religieux compromet les droits des femmes au Canada et dans le monde*, qui explique notamment en quoi l'acceptation de l'arbitrage religieux en droit de la famille contrevient à la reconnaissance de l'universalité, de l'indivisibilité et de l'inaliénabilité des droits des femmes, principes énoncés dans la Déclaration et le programme d'action de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme de 1993.



Vers une reconnaissance *pleine et entière des droits des peuples autochtones*

Dans toutes les régions du monde, les autochtones souffrent davantage de la pauvreté – une pauvreté encore plus grave chez les femmes –, ont une espérance de vie inférieure et font l'objet de multiples formes de discrimination. À cela s'ajoute le fait qu'ils sont souvent pris au centre des conflits armés lorsque ceux-ci surviennent sur leurs territoires, avec toutes les conséquences que cela implique, notamment l'appropriation de leurs ressources et les déplacements forcés. Droits et Démocratie, par l'entremise de sa thématique Droits des peuples autochtones, poursuit ses efforts pour que ces droits soient pleinement reconnus dans les normes régionales et internationales. De plus, nous travaillons à ce que ces normes se traduisent dans les lois nationales et soutenons la mise en œuvre de celles-ci, plus particulièrement dans les pays en processus de démocratisation ou de consolidation de la paix. Nous appuyons également la participation des femmes autochtones aux processus de prise de décisions qui les touchent et renforçons leurs capacités d'action à l'échelle nationale, régionale et internationale.

La Déclaration des droits des peuples autochtones bientôt adoptée

Après plus de 10 ans d'âpres négociations, la Déclaration des droits des peuples autochtones est en voie d'être adoptée à l'ONU. Cette déclaration serait un premier pas vers une reconnaissance des droits collectifs des peuples autochtones, comblant ainsi un vide dans les normes internationales en matière de droits. C'est lors des dernières réunions du Groupe de travail sur le projet de Déclaration sur les droits des peuples autochtones, qui se sont tenues à Genève du 5 au 16 décembre 2005 et du 30 janvier au 3 février 2006, qu'un consensus s'est dégagé autour de plusieurs articles de cette déclaration sur lesquels les discussions avaient buté jusque-là. Les avancées incluent des accords provisionnels sur 21 paragraphes du préambule et 25 des 45 articles. Pour chaque article litigieux, le président du groupe de travail, Luis Enrique Chávez, a rédigé une version de compromis en tenant compte le plus possible des différents points de vue. Avant ces rencontres, seulement deux articles du projet de Déclaration avaient obtenu consensus en plus de 10 ans de négociations. Le texte recueille l'assentiment d'une majorité de représentants autochtones engagés dans ce processus ainsi que d'un grand nombre d'États.

Droits et Démocratie suit le dossier depuis ses débuts et intervient tant auprès du gouvernement canadien qu'à l'ONU, contribuant ainsi à améliorer le climat de collaboration entre les leaders autochtones et les représentants gouvernementaux.

Afin de faire progresser les négociations, Droits et Démocratie a organisé, en collaboration avec la Conférence circumpolaire inuite et le Grand Conseil des Cris, un séminaire technique sur la Déclaration qui s'est tenu du 10 au 13 août 2005 à Montréal et a permis au Caucus autochtone de proposer des solutions de rechange aux membres du Groupe de travail en vue de faire avancer les négociations lors des prochaines réunions. Au fil des ans, Droits et Démocratie a forgé de solides liens de collaboration avec plusieurs partenaires dont l'Assemblée des Premières Nations, l'Association des femmes autochtones du Canada, Amnesty International, Kairos et les Quakers.

Durant l'année qui vient, nous continuerons à suivre de près les travaux menant à l'adoption de la Déclaration qui, si tout va bien, devrait survenir au cours de l'année 2006.



Photo : Dorena Clark



Réunion du conseil d'administration du Réseau continental des femmes autochtones, qui a eu lieu du 23 au 25 août 2005, à Kahnawake.

Les négociations vont bon train à l'Organisation des États américains

Droits et Démocratie a continué de suivre les négociations entourant l'adoption d'une Déclaration américaine sur les droits des peuples autochtones à l'Organisation des États américains. En octobre 2005, nous avons notamment participé à la sixième rencontre de négociations au Guatemala, la première à se dérouler à l'extérieur du siège de l'OEA à Washington. Cette initiative visait à faciliter la participation de représentants et représentantes autochtones, notamment du Guatemala, à cette rencontre. Nous continuons aussi à appuyer financièrement les réunions techniques du Caucus autochtone, qui rassemblent des représentants autochtones de tous les pays des Amériques, afin de définir des positions communes. Si les négociations se poursuivent rondement, la Déclaration devrait être adoptée par l'Assemblée générale de l'OEA en 2007.

Le Réseau continental des femmes autochtones continue de tisser des liens

Droits et Démocratie, le Réseau continental des femmes autochtones Enlace et Femmes autochtones du Québec continuent de resserrer leurs liens pour intensifier la collaboration entre les femmes autochtones du Canada et celles d'Amérique latine. Grâce à l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), un stage de quatre semaines est offert à deux femmes autochtones canadiennes et deux femmes autochtones d'Amérique latine pour qu'elles puissent acquérir de l'expérience dans des forums internationaux. Les stagiaires, une jeune femme et une femme d'expérience membres d'une organisation au Canada et en Amérique latine, iront passer un mois dans l'organisation de leurs deux consœurs afin d'en apprendre davantage

sur leurs réalités et cultures respectives. Ce programme de formation conçu pour de jeunes autochtones et des militantes d'expérience, met l'accent sur les réalités des peuples autochtones tant au Nord qu'au Sud en ce qui a trait à leurs droits.

Cette collaboration entre les femmes autochtones canadiennes et latino-américaines se resserre au moment même où le réseau Enlace entreprend de consolider ses activités. À la suite d'un exercice de planification stratégique en 2004-2005, le réseau s'est donné pour objectif d'acquérir une plus grande autonomie dans la mise en œuvre de ses opérations. Au cours de la dernière année, il a procédé à une refonte de son site Web, s'est doté d'une bibliothèque virtuelle et a multiplié ses activités de représentation auprès de différents réseaux pour resserrer ses liens avec plusieurs partenaires. Depuis 1993, le réseau Enlace permet aux femmes autochtones des Amériques de définir des positions communes et de se faire entendre dans les forums internationaux.

Nous avons par ailleurs poursuivi notre travail avec le Réseau asiatique des femmes autochtones (AWIN), qui regroupe des femmes autochtones d'une dizaine de pays. Nous avons notamment organisé un atelier lors de l'Instance permanente sur les questions autochtones de l'ONU, en mai 2005, portant sur les priorités et les aspirations des femmes autochtones au début de cette deuxième Décennie internationale des peuples autochtones (2005-2015) adoptée par les Nations Unies. Des femmes autochtones des Amériques, de l'Asie et de l'Afrique ont notamment fait part de leurs priorités respectives, contribuant ainsi à consolider leurs liens et à envisager des pistes de collaboration.

Le Réseau continental des femmes autochtones : 13 pays, une même solidarité



Photo : Associated Press

À l'invitation de Droits et Démocratie, Victoria Neuta, membre de la Commission Femmes de l'Organización Nacional Indígena de Colombia (ONIC) et également membre du Réseau continental des femmes autochtones Enlace, a visité les villes de Toronto, Ottawa et Montréal en août 2005 pour sensibiliser les médias, les représentants gouvernementaux, ceux des ONG et le grand public à la situation des droits humains en Colombie, et plus particulièrement à celle des peuples autochtones, et faire connaître leurs stratégies de construction de la paix. Le conflit qui perdure depuis plus de 45 ans a des répercussions désastreuses sur les peuples autochtones de Colombie. Bien que la Constitution colombienne soit l'une des plus progressistes en ce qui touche aux droits des autochtones, la mise en œuvre de ses dispositions est loin d'être une réalité. Par exemple, certains peuples autochtones sont en voie d'extinction, selon le rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones (E/CN.4/2005/88/Add.2, 2004). Durant la prochaine année, Droits et Démocratie s'emploiera, en collaboration avec l'ONIC, à documenter la situation des peuples autochtones en voie d'extinction en Colombie, de manière à fournir des pistes de solution pour contrer ce phénomène et assurer la survivance ethnique et culturelle de ces peuples.

Contribuer à réduire l'écart entre les normes et les pratiques des États

La mondialisation des échanges et le processus d'intégration économique qui en résulte ont des répercussions majeures sur les populations. Qu'il s'agisse de grands projets d'investissement direct à l'étranger ou de négociation d'accords commerciaux, il faut que les droits humains deviennent la norme qui guide l'action de toutes les parties prenantes, à savoir l'État, l'entreprise privée et la société civile. Droits et Démocratie, par l'entremise de sa thématique Mondialisation et droits de la personne, s'efforce de promouvoir la primauté des droits humains dans les accords commerciaux, et ce, de façon à assurer à toutes et tous un niveau de vie décent. Droits et Démocratie s'emploie également à fournir à ces mêmes communautés et aux organisations de la société civile les moyens de faire en sorte que les projets d'investissement ne contreviennent pas aux lois et normes internationales régissant les droits humains et que les entreprises concernées s'acquittent de leur obligation de rendre compte.

Cinq études de cas pour mesurer l'impact des projets d'investissement sur les droits humains

Quand des sociétés multinationales ou des investisseurs étrangers décident de s'implanter dans une région ou en cas de privatisation de biens ou de services, comment peut-on mesurer concrètement l'impact de ces projets d'envergure sur les populations touchées ? Sur le modèle des études d'impact environnemental des projets d'investissement, Droits et Démocratie entame la deuxième année d'un projet visant à offrir aux responsables des politiques, aux investisseurs et aux communautés un outil méthodologique pour évaluer en profondeur les effets de ces projets sur la situation des droits humains. Afin d'expérimenter cette méthodologie et, au cours de la troisième année du projet, de mettre au point les outils d'éducation et de sensibilisation appropriés, cinq études de cas ont été sélectionnées en Argentine, au Pérou, en République démocratique du Congo, aux Philippines et au Tibet. Élaborée en collaboration avec un comité international, cette méthodologie est actuellement testée dans le cadre des cinq études de cas suivantes :

Privatisation des réseaux de distribution de l'eau à Buenos Aires : l'investissement controversé de Suez/Vivendi (France) peut mettre en péril le droit d'accès à l'eau potable des Argentines et Argentins. Cette privatisation sera soumise à l'arbitrage du Centre International pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Banque mondiale). Les partenaires du projet, le Centro de Estudios Legales y Sociales (CELS) et l'Asociación Civil por la Igualdad y la Justicia (ACIJ) ont d'ailleurs obtenu le droit de présenter un mémoire de *amicus curiae* dans les discussions, ce qui permet pour la première fois d'entendre le point de vue des défenseurs des droits humains et constitue un précédent à ce chapitre.

Les effets sur la santé de l'exploitation minière dans les plaines de la rivière Matanro au Pérou : en collaboration avec le Centro de Promocion y Estudios de la Mujer (CEPEMA-LULAY), cette étude permet d'aider une organisation communautaire de femmes à mettre au point une méthodologie permettant de suivre des effets cumulatifs de l'exploitation minière Doe Run Resource Corporation sur les droits à l'égalité des femmes, les droits à l'alimentation, à l'accès à l'eau et à la santé.

Photo : Droits et Démocratie

Les effets de l'exploitation minière dans la province du Katanga, en République démocratique du Congo :

les ressources naturelles qui font la richesse de la RDC ont souvent été source de conflit et leur exploitation n'a jamais eu de retombées positives pour la communauté locale. En collaboration avec le Conseil des ONG du Katanga – Lubumbashi (CRONGD) et le Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique (GRAMA), cette étude de cas permet d'évaluer l'impact sur les droits humains d'une usine de traitement des minerais, SOMIKA, implantée dans la région de Lubumbashi.

Les effets de l'exploitation minière multinationale à Mindanao aux Philippines :

cette étude permet de mesurer l'impact sur les droits humains de l'exploitation minière dans une zone de conflit. Il s'agit des activités de la société minière canadienne TVI-Pacific à Mindanao, dans le sud des Philippines. Cette question a déjà fait l'objet de deux audiences parlementaires au Canada, et les activités de TVI-Pacific à Mindanao seront notamment évaluées sous l'angle de leur impact sur les droits des autochtones. Les partenaires de ce projet sont Siocon Subanon Association Apu' Manglang Pusaka, Save Siocon Paradise Movement (SSPM), Pigsalabukan Bansa Subanon, The Legal Rights and Natural Resources Center, Inc.-Kasama sa Kalikasan (LRC-KSK/ Amis de la Terre-Philippines), The DIOPIM Committee on Mining Issues (DCMI), Philippine Indigenous Peoples Links, MiningWatch Canada (MWC) et Tebtebba.

Projet de liaison ferroviaire Gormo-Lhassa au Tibet :

la ligne ferroviaire Gormo-Lhassa est susceptible d'être exploitée par les militaires chinois au Tibet et en Asie centrale, ce qui nuirait au respect de certains droits humains. En collaboration avec l'expert indépendant en nouvelles technologies Greg Walton,

cette étude permet de mesurer l'impact que peut avoir sur les droits humains le développement des technologies de l'information et des communications fournies par la compagnie canadienne Nortel Networks, en collaboration avec le Bureau de la sécurité publique de Chine et le ministre des chemins de fer.

Cette année, le personnel de Droits et Démocratie a effectué des missions sur le terrain pour tenter, avec nos partenaires de ces pays et d'ailleurs, de documenter systématiquement les effets sur les droits humains des projets d'investissement à l'étude, parfois dans des conditions très difficiles. Parallèlement, un comité parlementaire qui a examiné les activités des sociétés minières canadiennes à l'étranger, ainsi que diverses organisations multilatérales, ont reconnu la nécessité d'élaborer des outils méthodologiques afin de mesurer l'impact des projets d'investissement sur les droits humains. La Banque mondiale ainsi que le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU se penchent sur la question et le travail va s'intensifier au cours de la prochaine année. Droits et Démocratie souhaite, par sa contribution au débat, faire en sorte que les communautés directement touchées par l'investissement étranger puissent se faire entendre. De plus, en collaboration avec le Canadian Network on Corporate Accountability, Droits et Démocratie préconise l'adoption de normes contraignantes qui obligerait les acteurs tant gouvernementaux que privés à respecter les droits humains, les études d'impact constituant un premier pas dans cette direction.

Photo : Droits et Démocratie



Photo : Droits et Démocratie

Un cadre axé sur les droits humains pour le commerce international

En collaboration avec les gouvernements et la société civile, au Canada et à l'échelle internationale, Droits et Démocratie continue d'intervenir en faveur de l'application d'un cadre axé sur les droits humains aux politiques et pratiques commerciales internationales et a concentré ses efforts sur deux problématiques : les politiques agricoles et l'exportation de technologies d'information et de communications (TIC).

En mai 2005, à titre de membre du Groupe canadien de réflexion sur la sécurité alimentaire et en collaboration avec des associations canadiennes de producteurs favorables à la gestion de l'offre, Droits et Démocratie a accueilli des agriculteurs et des représentants de la société civile venus du Brésil, de l'Inde et de l'Afrique de l'Ouest, qui ont visité des exploitations agricoles canadiennes, rencontré des députés fédéraux et des membres du gouvernement, et participé à un séminaire public. En octobre 2005, en collaboration avec Human Rights in China (HRC), nous avons organisé une table ronde sur les TIC à partir d'une étude de cas sur la Chine. Les participants, qui comptaient des experts techniques, des représentants gouvernementaux et des représentants de la société civile, ont pu constater que l'utilisation des TIC à des fins de surveillance et de sécurité peut compromettre la protection des droits humains dans les situations où il n'existe pas de mesures de contrôle démocratique en vigueur ou quand celles-ci ne sont pas appliquées.

Ces deux activités, politiques agricoles en mai et table ronde sur les TIC en octobre, nous ont permis de nous préparer à la 6^e rencontre ministérielle de l'OMC qui a eu lieu à Hong Kong en décembre 2005. Lors de cet événement, nous avons appuyé l'Alliance populaire de Hong Kong et rassemblé le Caucus de l'OMC pour les droits humains qui a réuni plus d'une centaine d'organisations de tous les continents et émis une déclaration commune la veille de la rencontre ministérielle. Les membres du caucus ont collaboré à l'organisation de plusieurs tables rondes et ateliers, dans le cadre de la rencontre officielle et à titre d'événements parallèles. On trouvera sur notre site Web le compte rendu des événements de mai et d'octobre ainsi que la déclaration commune du caucus de l'OMC pour les droits humains.

Les droits économiques, sociaux et culturels

De concert avec des organisations paysannes et ouvrières, Droits et Démocratie défend l'application d'un cadre axé sur les droits humains pour assurer le développement et la réduction de la pauvreté. Nous concentrons en particulier nos efforts sur le droit à un niveau de vie décent et le droit à l'alimentation, ainsi que sur le droit de former des organisations syndicales et d'y adhérer.

Droits et Démocratie continue de soutenir le Groupe de travail du Malawi sur le droit à l'alimentation et a organisé durant l'automne 2005 une tournée au Canada à laquelle participait Mildred Sharra, représentante du Groupe de travail. La tournée prévoyait des conférences et des rencontres avec des représentants du gouvernement canadien et d'organisations non gouvernementales.

Droits et Démocratie appuie en outre les activités et programmes entourant la défense des droits des travailleurs, en premier lieu en Chine. Le projet d'intervention conçu par le China Labour Bulletin offre de l'assistance juridique et pratique aux travailleurs chinois qui cherchent à régler des conflits de travail. Nous appuyons également les initiatives émanant de la société civile en faveur des femmes qui travaillent dans le secteur informel de l'économie.

À l'échelon international, nous soutenons la campagne en faveur de l'adoption d'un « protocole facultatif » se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. En 2003, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies (aujourd'hui appelée Conseil des droits de l'homme) a créé un groupe de travail à composition non limitée chargé d'explorer différentes options pour l'élaboration de ce protocole; une coalition internationale d'ONG, appuyée par Droits et Démocratie, s'emploie à encourager ces travaux pour que ce dossier progresse de façon substantielle.

Les nouveaux enjeux en matière de droits de la personne

En collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, Droits et Démocratie a organisé les 16 et 17 février 2006 à Montréal une rencontre sur le thème *L'émergence de nouveaux enjeux en matière de droits humains*. Parmi la trentaine d'invités provenant du Canada et de l'étranger, il faut mentionner la présence d'Aminata Traoré, ex-ministre de la Culture du Mali et organisatrice du Forum social africain, de Thomas Trier Hansen, du Danish Institute for Human Rights, et de Bacre W. Ndiaye, du bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme à New York. Le but de cette table ronde était de favoriser les échanges et les discussions sur de nouveaux enjeux en matière de droits de la personne auxquels font face nos sociétés. Quatre problématiques qui ont des répercussions majeures sur les droits de la personne ont été abordées à cette occasion : le rôle des acteurs non étatiques, la culture et la religion, les États fragiles ainsi que le développement durable et l'environnement. On peut consulter le compte rendu de cette rencontre sur notre site Web.

Relever le défi de la montée des fondamentalismes

Les fondamentalismes se manifestent sous différentes formes, selon les contextes et selon les pays. Si dans certains pays, les femmes sont appelées à se mobiliser contre l'opposition de mouvements chrétiens conservateurs au libre choix des femmes en matière de sexualité et de procréation, dans d'autres sociétés où sévit un autre type de fondamentalisme, les femmes sont surtout préoccupées par les effets des lois régissant le statut personnel. C'est pour apporter sa contribution au débat sur la montée des fondamentalismes et son impact sur les droits humains que Droits et Démocratie a invité des membres de plusieurs organisations vouées à la promotion et à la défense des droits humains à une rencontre internationale qui s'est déroulée du 12 au 14 mai 2005 à Montréal.

Organisée par la thématique Droits des femmes, cette rencontre a permis de faire le point sur le phénomène de la montée des fondamentalismes, de définir de quelle façon défendre et promouvoir les droits des femmes et lutter contre les mesures rétrogrades prônées par les fondamentalistes, et d'envisager des perspectives de collaboration sur ces questions. Selon plusieurs personnes participant à la rencontre, l'obsession sécuritaire peut devenir un obstacle au discours des droits humains, dans la mesure où toute critique, remise en question ou contestation du resserrement des mesures de sécurité nationale est souvent mal accueillie. Pour ce qui est des thèmes récurrents et des préoccupations communes, on a pu constater que l'une des priorités actuelles des femmes qui vivent dans des pays où les mouvements fondamentalistes sont particulièrement puissants, consiste à trouver le moyen de responsabiliser directement les entités non étatiques dans le cadre du régime des droits humains. On peut consulter le rapport de cette rencontre sur notre site Web.



Photo : Christine Lacroix

Soheib Bencheikh, directeur de l'Institut supérieur des études islamiques et ancien mufti de Marseille, participait à la rencontre organisée par Droits et Démocratie intitulée Fondamentalismes et droits humains. Lors de son passage, il a accordé plusieurs entrevues aux médias canadiens, en particulier sur les effets éventuels d'une autorisation de l'arbitrage religieux en matière de droit de la famille en Ontario.



Stephen Lewis, envoyé spécial des Nations Unies pour le VIH/Sida en Afrique.

Les objectifs du Millénaire pour le développement : nos obligations en matière de droits de la personne

« Il faut que les objectifs du Millénaire pour le développement comportent un cadre en matière de droits de la personne que l'on fera respecter avec rigueur et suivant un engagement sans compromis. » Cette phrase sans équivoque lancée par Stephen Lewis, envoyé spécial des Nations Unies pour le VIH/Sida en Afrique, devant un auditoire de plus de 200 personnes, a donné le ton à la conférence internationale annuelle de Droits et Démocratie organisée les 8 et 9 juin 2005 à Ottawa. Cette rencontre avait pour objectif de mobiliser les milieux canadiens en prévision du Sommet du Millénaire + 5 des Nations Unies en septembre 2005, afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015, date butoir fixée par l'ONU. Parmi les conférenciers, notons la participation de Bertrand Ramcharan, ancien sous-commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies, Sharon Hom, directrice générale de Human Rights in China, et Walter Reid, directeur du programme Évaluation des écosystèmes pour le nouveau millénaire de l'ONU. Les chefs ou représentants des cinq principaux partis politiques fédéraux (conservateur, libéral, Bloc Québécois, Nouveau Parti démocratique et Parti vert) ont également pris part au débat lors d'une session intitulée « Mobiliser les partis politiques ». Pendant la conférence, plusieurs intervenants ont rappelé qu'il était nécessaire que le Canada s'engage à affecter 0,7 % de son produit intérieur brut (PIB) à l'aide internationale d'ici 2015. On peut consulter le compte rendu de cette conférence sur notre site Web.

Nos initiatives spéciales

Le prix John-Humphrey pour la liberté 2005 décerné à un Papou

Depuis plus de 40 ans, l'Indonésie contrôle la Papouasie occidentale où elle n'a cessé d'intervenir militairement pour contrer les guérillas indépendantistes et réprimer les organisations de la société civile opposées aux politiques de Djakarta dans la région. Exécutions sommaires, torture, violences sexuelles et appropriation massive des territoires autochtones font partie des multiples exactions perpétrées par les forces armées indonésiennes en Papouasie occidentale, généralement en toute impunité.

Le 8 décembre 2005, plus de 200 personnes se sont réunies au Musée canadien des civilisations, à Ottawa, pour rendre hommage à Yan Christian Warinussy, lauréat du prix John-Humphrey pour la liberté 2005, et saluer son combat exemplaire pour dénoncer les violations des droits de la personne en Papouasie occidentale, et ce, malgré les nombreuses manœuvres d'intimidation et les menaces à son endroit. Cette cérémonie venait

clôturer une tournée de six villes canadiennes (Vancouver, Victoria, Winnipeg, Toronto, Montréal et Ottawa) qui s'est déroulée du 28 novembre au 9 décembre 2005. Organisée avec plusieurs partenaires, dont le Munk Centre for International Relations, West Papua Action Network (WestPan), Initiatives canadiennes œcuméniques pour la justice (Kairos), Pacific People Partnerships, le Global College de Winnipeg et Alternatives, cette tournée des villes a permis de sensibiliser le public aux violations des droits humains perpétrées en Papouasie occidentale. Une exposition de photos sur la Papouasie occidentale, montée spécialement pour l'occasion, a été présentée dans chacune des villes. La tournée a aussi été l'occasion de lancer une campagne de cartes postales pour demander au gouvernement canadien d'agir comme médiateur auprès du gouvernement indonésien afin d'assurer une reprise du dialogue entre les autorités indonésiennes et les représentants Papous.



Photo : Chris Kraulik.

Militant des droits de la personne depuis plus de 15 ans en Papouasie occidentale, territoire contrôlé militairement par l'Indonésie depuis 1963, avocat et directeur de l'Institut pour l'analyse, la recherche et le développement de l'aide juridique (LP3BH), Yan Christian Warinussy accomplit un travail exceptionnel pour faire la lumière sur les violations des droits de la personne et défendre ceux et celles dont les droits sont bafoués en Papouasie occidentale. Son travail assidu pour une résolution pacifique du conflit en Papouasie occidentale fait de lui un ardent défenseur des droits de la personne et un modèle pour les habitants de sa communauté et les générations à venir.

La Papouasie occidentale



La Papouasie occidentale compte 1 500 000 habitants. Quarante pour cent de la population est issue de la politique transmigration mise en place par le gouvernement indonésien dans les années 70. On estime à 100 000 le nombre de Papous occidentaux (15 % de la population) tués par les forces armées et les milices indonésiennes depuis 1963. La Papouasie occidentale compte plus de 250 tribus différentes dont certaines coexistent depuis plus de 10 000 ans, plus de 200 langues parlées et une centaine de dialectes, ce qui représente 15 % de la richesse mondiale des langues parlées.



Photo : Andé Leroux-Lévesque

Des représentants des délégations Droits et Démocratie ont pris part à la réunion nationale du Réseau, appelée « Mingler », les 23 et 24 mars 2006 à Montréal.

La rencontre a permis aux participantes et participants d'entamer un dialogue sur la politique étrangère et les efforts déployés par le Canada pour promouvoir les droits humains et la démocratie dans le monde. Ils ont également partagé leurs propres expériences et leurs idées quant aux initiatives actuelles et futures sur leurs campus respectifs. L'événement leur a fourni l'occasion de renforcer leur réseau de relations à l'échelle nationale. Neuf provinces étaient représentées et un représentant de la première délégation internationale du Réseau, celle de l'Université de Ouagadougou, au Burkina Faso, participait à l'événement.

Le Réseau Droits et Démocratie : en route vers une collaboration Nord-Sud

Le Réseau Droits et Démocratie continue d'étendre ses racines non seulement au Canada, mais aussi à l'étranger. Outre ses 40 délégations au Canada, le Réseau internationalise ses activités en jumelant certaines de ses délégations canadiennes à des délégations d'universités de pays en développement. C'est d'ailleurs dans le cadre de la première activité de jumelage du Réseau que les étudiants de la délégation de l'Université de Moncton se sont rendus au Burkina Faso en novembre 2005 afin d'y suivre le déroulement des élections présidentielles. Plusieurs étudiants de la délégation de l'Université de Ouagadougou sont venus à leur tour au Canada pour observer les élections fédérales du 23 janvier 2006. D'autres initiatives de jumelage sont en cours de planification en Afrique, en Asie et dans les Amériques. Lancé en 2003 grâce au soutien financier d'Affaires étrangères Canada, le Réseau Droits et Démocratie a pour but de favoriser les échanges et la réflexion, et de faciliter, au sein des universités canadiennes et à l'étranger, la création d'espaces où les étudiants peuvent mener des activités de promotion des droits humains et de la démocratie. Pour plus d'information sur le Réseau, consulter le site Web www.droitsdemocratie.net.



Isabelle Jeté, Delphine Soertart, Pascale Labbé (avant); Mireille Ouellet, Pauline Boinot, Myriam Paquette-Côté (arrière) de la délégation Droits et Démocratie de l'Université Laval, récipiendaires du grand prix « Projet AVENIR par excellence » pour leur projet Sur la piste des réfugiés lors du Gala Forces Avenir en septembre 2005. Organisé en collaboration avec le ministère de l'Éducation et l'ensemble des universités du Québec, le Gala Forces Avenir est un événement qui récompense l'engagement, le dynamisme et l'initiative d'étudiantes et d'étudiants universitaires. Le succès du projet Sur la piste des réfugiés a été tel qu'une deuxième édition a eu lieu du 6 au 8 avril 2006 à l'Université Laval. Les membres de la délégation de l'Université de Sherbrooke, en collaboration avec les fondatrices du projet, ont également repris ce projet du 1^{er} au 3 mai 2006. Appuyée par de nombreux partenaires, cette initiative permet d'expérimenter les dures réalités vécues dans les camps par les réfugiés et les personnes déplacées.

L'initiative Interventions urgentes et occasions importantes

Pendant le conflit qui a déchiré la Sierra Leone de 1991 à 2001, des milliers de femmes et de jeunes filles ont été victimes de violences sexuelles. Mais ces violences dirigées contre des femmes demeurent le crime de guerre invisible de la Sierra Leone. C'est pourquoi nous avons financé la tenue d'un séminaire de formation à l'intention des juges du Tribunal spécial pour la Sierra Leone du 30 avril au 1^{er} mai 2005, afin de leur permettre d'analyser le cadre théorique et juridique du droit international en matière de violence sexuelle exercée à l'endroit des femmes. Créé en 2002 par un accord entre les Nations Unies et le gouvernement de la Sierra Leone, le Tribunal spécial constitue un nouveau modèle de justice internationale, souvent qualifié de tribunal « mixte » ou « hybride ». Cette cour est chargée de juger les personnes accusées des crimes graves commis depuis 1996, incluant les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Cette formation a été préparée par la Coalition pour les droits des femmes en situation de conflits, créée et coordonnée par l'équipe de la thématique Droits des femmes. On peut se renseigner sur la Coalition en visitant le site Web : www.womensrightscoalition.org.

Établie par le conseil d'administration de Droits et Démocratie, l'initiative « Interventions urgentes et occasions importantes » nous permet de réagir rapidement quand surviennent des violations des droits humains ou des événements relevant de notre mandat qui n'ont pas été prévus dans notre budget régulier.

Photo : UNESCO



Nos relations avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme

Droits et Démocratie a conclu une entente de coopération avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU afin de soutenir son plan d'action de trois ans (2005-2008). Notre coopération comporte trois volets :

- 1 renforcer la mise en œuvre des droits humains à l'échelle nationale dans les pays où Droits et Démocratie et le Haut-Commissariat sont actifs;
- 2 offrir l'égalité d'accès aux stages au Haut-Commissariat à de jeunes professionnels de pays en développement;
- 3 collaborer avec la nouvelle unité d'alerte rapide du Haut-Commissariat en cas de situations dans le monde appelant une réaction urgente.

Depuis plusieurs années, nous suivons de près les activités de la Commission des droits de l'homme et son processus de réforme. C'est donc avec intérêt que nous avons suivi le dossier de la création du Conseil des droits de l'homme, qui remplace désormais la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Mis en place aux termes d'une résolution adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 15 mars 2006, le nouveau Conseil des droits de l'homme compte 47 membres, dont le Canada, et se réunit plus régulièrement, ce qui lui permettra de mieux réagir aux situations d'urgence. Il est aussi chargé de mettre en place un mécanisme universel d'examen périodique en vertu duquel le bilan de tous les États membres de l'ONU au chapitre des droits de la personne sera examiné. Le Conseil hérite par ailleurs des atouts de la Commission, soit le système de rapporteurs indépendants et la participation des organisations non gouvernementales.

Nos partenariats à l'échelle nationale et internationale

Au cours de la dernière année, Droits et Démocratie a établi de nouveaux partenariats avec plusieurs organisations à l'échelon national et international. Par exemple, nous sommes en voie de conclure des ententes avec l'Institut danois pour les droits humains et Équitas (anciennement la Fondation canadienne des droits de la personne) dans le but de mettre en commun nos expertises et de consolider nos programmes respectifs dans certains pays. Cette collaboration permettra également de renforcer la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, de favoriser les échanges de stagiaires et, à moyen terme, de créer un programme d'échange de personnel. Nous avons également conclu une entente de collaboration avec Élections Canada dans les domaines suivants : l'échange d'informations sur Haïti et le développement d'activités communes pendant la période postélectorale, ainsi que la mise au point d'activités de formation et de sensibilisation à l'intention des jeunes Canadiens. Durant la prochaine année, nous travaillerons avec la Commission canadienne du droit dans le cadre de ses consultations sur le document *Law in a Globalized World: Implementing Canada's International Obligations* et nous continuerons de coopérer avec l'Association canadienne des Commissions et Conseils des droits de la personne au Canada et ses membres, afin d'explorer des possibilités de collaboration à l'échelle internationale pour les commissions des droits de la personne du Canada.

Nos relations avec le gouvernement canadien

En 2005-2006, nous avons poursuivi notre fructueux travail de collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et l'Agence canadienne de développement international (ACDI), à titre de principaux partenaires gouvernementaux, ainsi qu'avec le Conseil privé et d'autres ministères concernés par les questions des droits humains tels que le ministère de la Justice, Patrimoine Canada et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Par exemple, en plus de l'organisation conjointe de la table ronde sur les nouveaux enjeux en matière de droits de la personne les 16 et 17 février 2006, le groupe de diplomatie publique du ministère des Affaires étrangères a contribué à l'organisation d'un événement régional sur la francophonie, la jeunesse et les droits de la personne avec la délégation de Droits et Démocratie, au Collège universitaire de Saint-Boniface, les 2 et 3 février 2006.

Quelques-uns de nos partenariats avec des coalitions canadiennes

- La Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles, une coalition pancanadienne chargée de surveiller la mise en œuvre des mesures antiterroristes adoptées par le Canada.
- La Coalition canadienne sur les droits humains en Chine, un regroupement d'organisations canadiennes qui fait la promotion des droits humains en Chine en visant principalement la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et le dialogue bilatéral du Canada avec la Chine sur la question des droits humains.
- Le Comité canadien des ONG pour la Birmanie et le Canadian Advocacy Group on Indonesia (CAGI), deux réseaux informels composés d'organisations canadiennes et d'individus préoccupés par la paix, les droits et la démocratie en Birmanie et en Indonésie. Ces deux réseaux sont liés aux travaux du Groupe de travail Asie-Pacifique du Conseil canadien pour la coopération internationale.
- Common Frontiers, un groupe de travail multisectoriel qui milite et propose des solutions de rechange pour faire face aux répercussions sociales, économiques et environnementales de l'intégration économique des Amériques.
- Le Groupe d'orientation politique pour les Amériques, le Forum Afrique-Canada, le Groupe de travail Asie-Pacifique et le Groupe de réflexion sur la sécurité alimentaire du Conseil canadien pour la coopération internationale.
- L'Initiative d'Halifax, une coalition d'organisations environnementales, syndicales, de développement et de droits humains préoccupées par les politiques et les pratiques des institutions financières internationales.
- Le Projet de recherche sur le commerce et l'investissement, un groupe de réflexion qui s'emploie à produire des analyses et à faire de la recherche pour appuyer le travail d'intervention et de pression des organisations de la société civile concernant les ententes internationales liées au commerce et à l'investissement.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires qui, au Canada comme à l'étranger, soutiennent notre organisme et sans qui nous ne pourrions accomplir notre mission.

Droits et Démocratie a soutenu financièrement plusieurs projets qui ont pour objectif de défendre les droits de la personne, surtout dans les pays où ces droits sont bafoués, afin de favoriser un changement politique et de renforcer les capacités des institutions et des programmes, principalement dans les pays en voie de développement. Pour plus de détails sur les projets de Droits et Démocratie, consulter notre site Web.

Nos stagiaires

Cette année, le programme Jeunes professionnels à l'international, financé par Affaires étrangères Canada, a permis à huit jeunes professionnels d'acquérir une expérience à l'étranger. Les stagiaires ont eu l'occasion de travailler au sein d'organisations telles que la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, l'UNESCO et le Réseau continental des femmes autochtones, Enlace. Par exemple, une jeune professionnelle s'est rendue au Nicaragua afin d'enquêter sur les violences perpétrées contre les femmes autochtones au Nicaragua, en Colombie et en Équateur, tandis qu'une autre a eu pour mandat d'appuyer le travail de la rapporteure spéciale sur les droits des femmes à Banjul. Ces stages offrent à ces jeunes l'occasion d'acquérir de l'expérience et de parfaire leurs connaissances en matière de droits humains et de développement démocratique, en plus de permettre à nos partenaires de profiter d'un soutien et d'une expertise favorables à leur rayonnement.

Grâce au programme Jeunesse Canada au travail, nous avons également accueilli, dans le cadre d'emplois d'été une étudiante au centre de documentation et deux autres au Réseau Droits et Démocratie pour donner un coup de main au chapitre de la planification des activités dans les différentes régions pendant l'année universitaire. De plus, 15 étudiantes et étudiants ont bénéficié de crédits universitaires grâce à un stage effectué dans nos bureaux et une autre a effectué une recherche terrain aux Philippines dans le cadre de son mémoire de maîtrise.

Nos relations avec les médias

Avec un calendrier très chargé d'interventions et d'événements tant au Canada qu'à l'échelle internationale, Droits et Démocratie a attiré l'attention des médias et du public tout au long de l'année.

Nous avons bénéficié d'une excellente couverture médiatique sur plusieurs dossiers majeurs – plus de 120 articles et reportages dans la presse écrite, électronique et sur le Web – notamment la conférence internationale sur les objectifs du Millénaire, avec la présence de Stephen Lewis, représentant spécial de l'ONU sur le VIH/sida en Afrique (11 comptes rendus), nos efforts pour promouvoir le projet de Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (13 comptes rendus), la campagne contre l'arbitrage religieux en matière de droit de la famille en Ontario (24 comptes rendus), la campagne marquant le 10^e anniversaire de l'assignation à résidence d'Aung San Suu Kyi le 24 octobre 2005 (sept comptes rendus), la tournée du lauréat du prix John Humphrey 2005, Yan Christian Warinussy, de Papouasie occidentale (35 comptes rendus) et les événements consacrés aux droits des femmes en Afghanistan organisés dans le cadre de la Journée internationale de la femme (24 comptes rendus).

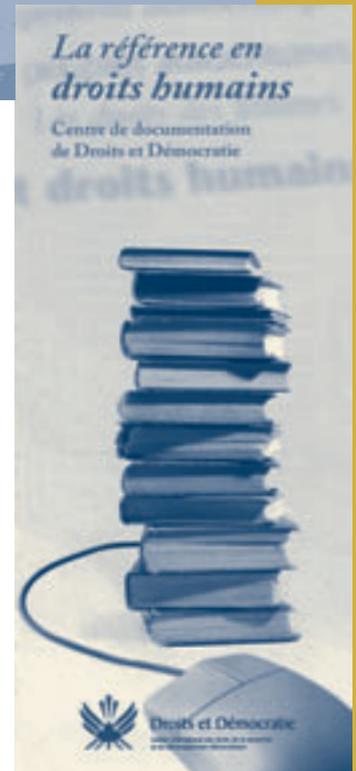
Nos activités ont fait l'objet de reportages dans les médias locaux de Cowichan à Halifax; elles ont été régulièrement couvertes par les médias nationaux – le *Globe and Mail*, *Le Soleil*, *Le Devoir*, RDI, Radio-Canada, CBC et le National Post – ainsi que dans la presse et les médias étrangers : *Le Monde*, l'AFP, la BBC, Radio Free Asia, Radio-Canada International et Voice of America.

Notre centre de documentation réouvert au public

Depuis mars 2006, le centre de documentation de Droits et Démocratie est réouvert au public. Il y a trois ans, il avait dû fermer ses portes à la suite de restrictions budgétaires. Au fil des ans, le centre de documentation a rassemblé une importante collection de plus de 20 000 documents sur les droits de la personne au plan international et plus de 300 documentaires, à partir des recherches effectuées par le personnel et ses interventions sur le terrain. Nos ressources documentaires sur les thématiques qui nous intéressent, en particulier les droits des femmes, les droits des peuples autochtones, le développement démocratique et la mondialisation et les droits humains, sont donc accessibles à tous et à toutes. Pour consulter nos ressources, on peut nous joindre par téléphone au (514) 283-6073, poste 263, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : Document@dd-rd.ca.

Notre nouveau site Web

En décembre 2005, Droits et Démocratie lançait son tout nouveau site Web. Cette refonte complète de notre site est le fruit de plusieurs mois de travail en vue de le rendre plus accessible et plus convivial. Une nouvelle architecture, une nouvelle image et plusieurs nouvelles pages sur nos programmes et nos publications, la possibilité de consulter en ligne nos projets, un calendrier d'événements, un centre médias, la possibilité de s'abonner au *Libertas*, sont quelques exemples des améliorations apportées à notre site. Depuis ces changements, le taux de fréquentation a d'ailleurs augmenté de 56 % et est en hausse constante. Pour plus de détails, visiter le site www.dd-rd.ca.



Nos publications récentes

Documenter les violations des droits des femmes par les acteurs non étatiques, par Jan Bauer et Anissa Hélié, une coédition de Droits et Démocratie et du réseau Femmes sous lois musulmanes, 2006.

Les fondamentalismes et les droits humains, rapport de la rencontre, Montréal, 12-14 mai 2005.

La justice à huis clos : comment l'arbitrage religieux compromet les droits des femmes au Canada et dans le monde, 2005.

Mettre en œuvre les Objectifs du Millénaire pour le développement : notre obligation envers les droits de la personne, rapport de conférence, Ottawa, 6-7 juin 2005.

Le dialogue bilatéral du Canada avec la Chine : considérations en vue d'une révision des politiques, par Sophia Woodman et Carole Samdup, document d'information, juin 2005.

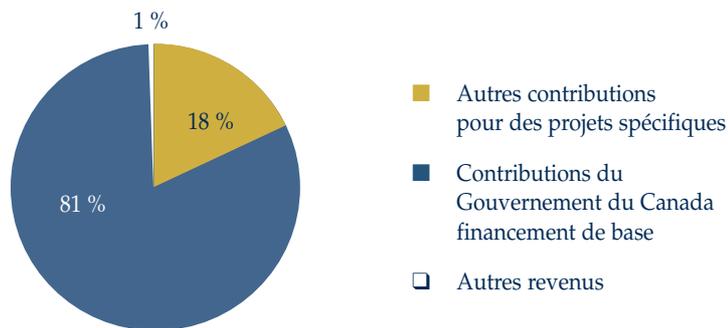
Les défis et les occasions qu'offre la gouvernance démocratique pour le renforcement des partenariats entre l'Asie et le Canada, par Iris Almeida, 2005.

La plupart de nos publications sont disponibles gratuitement sur notre site Web. On peut aussi commander un exemplaire de nos publications en visitant notre site : www.dd-rd.ca. Toutes nos publications sont gratuites pour les ONG des pays en voie de développement.



Analyse des états financiers

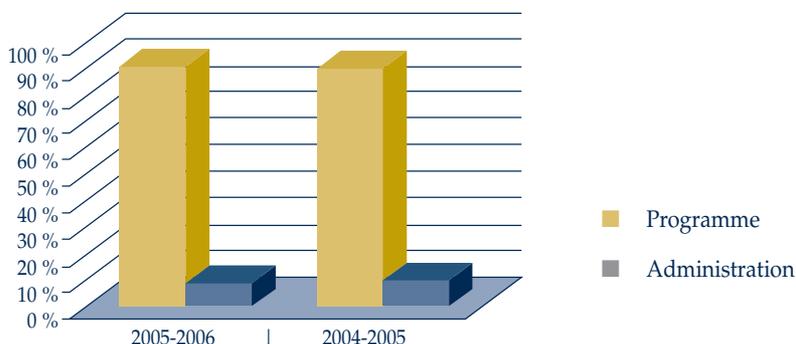
1 Provenance des revenus



Les revenus perçus par Droits et Démocratie au cours de l'exercice financier 2005-2006 peuvent être divisés en trois catégories. Les contributions en provenance du Gouvernement du Canada destinées au fonctionnement général représentent 81 % des revenus totaux, soit 7,462 M \$. Une nouvelle entente avec le Gouvernement du Canada s'est traduite par une augmentation de 2,6 M \$ du financement destiné au fonctionnement général, comparativement à l'année dernière. Par ailleurs, 18 % des revenus sont constitués de contributions qui ne peuvent être utilisées que pour les projets auxquels elles sont destinées. Ces contributions proviennent à la fois du Gouvernement du Canada (1,230 M \$) et d'autres sources (0,427 M \$).

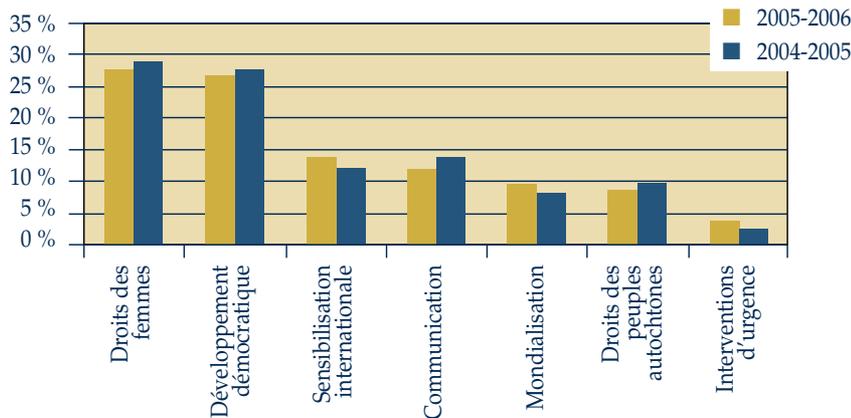
Finalement, les autres types de revenus tels les dons, les ventes de publications et les intérêts complètent la répartition avec 1 % du montant total constaté dans les revenus.

2 Répartition des dépenses entre les programmes et l'administration



Droits et Démocratie se préoccupe continuellement de la répartition des dépenses totales entre les programmes et l'administration. L'objectif avoué de Droits et Démocratie est de minimiser le pourcentage des dépenses qui ne concernent pas les programmes. Lors de l'exercice précédent, les dépenses administratives représentaient 10 % des dépenses totales et elles ont diminué de 1 % pour se situer à 9 %.

3 Répartition des dépenses par thématique



En premier lieu, il importe de préciser que la répartition des dépenses par thématique tient compte de la répartition des frais généraux, tel le loyer, qui ont été divisés en fonction du nombre d'employés concernés ou de la superficie occupée, selon le type de dépense. Le reste des frais généraux est absorbé par l'administration.

La répartition des dépenses entre les différentes thématiques est demeurée sensiblement la même par rapport à l'exercice 2004-2005. Cela s'explique par le fait que malgré la décision d'augmenter la proportion allouée au développement démocratique, la mise en place des nouveaux effectifs a eu lieu en milieu d'année et a eu peu d'impact sur les résultats au 31 mars. La répartition pour les exercices subséquents devrait traduire cette nouvelle tendance.

4 Analyse des dépenses par catégories

	Résultats 2005-2006	Résultats 2004-2005	Écarts \$	Écarts %
Projets	5 306 227 \$	3 897 465 \$	1 408 762 \$	36 %
Salaires et bénéfices	2 661 400 \$	2 088 166 \$	573 234 \$	27 %
Loyer et dépenses de bureau	485 679 \$	386 186 \$	99 493 \$	26 %
Déplacements	140 906 \$	134 373 \$	6 533 \$	5 %
Information	78 793 \$	84 607 \$	5 814 \$-	-7 %
Conseil d'administration	77 007 \$	118 407 \$	41 400 \$-	-35 %
	8 750 012 \$	6 709 204 \$	2 040 808 \$	30 %

Afin de faciliter l'analyse, certaines dépenses ont été regroupées par rapport à la présentation aux états financiers. L'augmentation en dollars et en pourcentage de la majorité des catégories et au total découle directement de l'augmentation budgétaire. En somme, l'analyse qui suit résume la répartition de l'augmentation budgétaire accordée par le gouvernement canadien.

La variation la plus significative concerne les projets. Les projets sont le véhicule par lequel Droits et Démocratie accomplit son mandat en travaillant dans les pays en voie de développement et aux paliers régional et international. La proportion des dépenses associées aux projets ne devrait pas diminuer si les revenus augmentent à un rythme égal ou supérieur à l'inflation.

La hausse des dépenses reliées à la main-d'œuvre s'explique principalement par le nombre d'embauches effectuées en cours d'année. Lors de l'exercice financier 2005-2006, trois nouveaux postes d'agent de programme ont été créés : Antilles/Caraïbes, Asie et Moyen-Orient. De plus, le Réseau de Droits et Démocratie a consolidé son équipe par l'ajout d'un agent de liaison et d'un webmestre. Le reste de l'augmentation provient de la création d'une équipe de soutien administratif et de l'augmentation générale des salaires prévue par la convention collective.

En ce qui concerne les dépenses de location et de bureau, elles ont augmenté de près de 0,1 M \$ L'ajout de nouveaux employés a rendu nécessaire l'agrandissement des locaux à partir du mois de novembre 2005. Ces nouveaux espaces ont été aménagés, meublés et équipés.

Les dépenses de voyage sont demeurées relativement stables par rapport à l'exercice précédent. Cela s'explique principalement par deux raisons : la volonté de Droits et Démocratie de limiter le nombre de voyages en s'assurant de la pertinence du voyage avant de l'autoriser, et le fait que les employés soient sensibilisés aux impacts budgétaires des coûts associés aux missions à l'étranger.

La rubrique information regroupe notamment les publications, le bulletin Libertas, sa version électronique Libert@s et le rapport annuel. Ces dépenses sont demeurées constantes comparativement à l'exercice 2004-2005.

Finalement, les dépenses associées à la rémunération et aux déplacements des membres du conseil d'administration ont diminué de 0,041 M \$ par rapport à l'exercice précédent. Cette situation découle du fait que les nouveaux membres du conseil ont été nommés par le gouverneur en conseil au milieu de l'année financière et que trois postes sont toujours vacants.

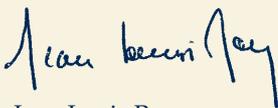
Rapport de la direction

Les états financiers du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (Droits et Démocratie) sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration de Droits et Démocratie. Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et, lorsque cela est approprié, comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers.

La direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçus pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de Droits et Démocratie et que l'exploitation est menée efficacement. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*, aux règlements administratifs et aux politiques de Droits et Démocratie.

Le Conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière tel que précisé ci-dessus. Le Conseil assume cette charge par l'entremise du Comité des finances et de vérification qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le Comité des finances et de vérification examine les états financiers annuels et tous rapports s'y rattachant; le Comité rencontre annuellement le vérificateur externe et peut faire des recommandations au Conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes.

Le vérificateur externe, le vérificateur général du Canada, effectue une vérification indépendante des états financiers et présente son rapport à Droits et Démocratie et au ministre des Affaires étrangères.



Jean-Louis Roy
Le président



Marie-France Cloutier
*La directrice de l'administration
et des ressources*

Montréal, Canada
Le 12 mai 2006

Rapport du vérificateur

Au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et au ministre des Affaires étrangères

J'ai vérifié le bilan du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique au 31 mars 2006 et les états des résultats et de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada



Nancy Y. Cheng, FCA

Vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada

Le 12 mai 2006

CENTRE INTERNATIONAL DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE

BILAN AU 31 MARS

ACTIF	2006	2005
À court terme		
Dépôts à terme (note 4)	1 970 876 \$	1 765 876 \$
Intérêts courus	18 475	15 383
Débiteurs	141 651	48 411
Contributions à recevoir	135 020	116 195
Frais payés d'avance	81 157	69 498
	2 347 179	2 015 363
À long terme		
Immobilisations (note 5)	928 144	399 619
	3 275 323 \$	2 414 982 \$

PASSIF

À court terme		
Découvert bancaire	325 557 \$	548 930 \$
Créditeurs	204 345	148 427
Salaires et vacances à payer	342 896	340 072
Prestation de cessation d'emploi	139 828	-----
Subventions à payer	345 490	125 000
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 6)	33 485	25 069
Contributions reportées (note 7)	170 367	453 322
	1 561 968	1 640 820
À long terme		
Avantages incitatifs reportés sur le bail	210 613	90 432
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 6)	148 287	110 030
	358 900	200 462
Financement en capital reporté (note 8)	564 938	206 338
	2 485 806	2 047 620

AVOIR

Avoir	789 517	367 362
	3 275 323 \$	2 414 982 \$

Engagements (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :



Jean-Louis Roy

Le président de Droits et Démocratie



Janice Stein

La présidente du Conseil

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'AVOIR POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2006	2005
Dépenses (note 9)		
Programmes et Activités		
Droits des femmes	2 147 518 \$	1 736 387 \$
Développement démocratique	2 064 969	1 644 001
Sensibilisation internationale aux droits humains	1 060 953	718 093
Communication et éducation du public	924 524	813 162
Mondialisation et droits de la personne	729 006	469 310
Droits des peuples autochtones	648 160	565 874
Interventions d'urgence et occasions importantes	268 968	124 826
	7 844 098	6 071 653
Administration générale	766 086	637 551
Coût d'exploitation avant prestation de cessation d'emploi	8 610 184	6 709 204
Prestation de cessation d'emploi	139 828	-----
Coût d'exploitation après prestation de cessation d'emploi	8 750 012	6 709 204
Revenus		
Contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées pour des projets spécifiques (note 10)	1 230 263	983 617
Autres contributions (note 10)	437 215	613 447
Intérêts	43 186	33 388
	1 710 664	1 630 452
Résultats d'exploitation avant financement du gouvernement du Canada	7 039 348	5 078 752
Financement du gouvernement du Canada		
Crédit parlementaire - financement de base	7 378 442	4 803 692
Amortissement du financement en capital reporté (note 8)	83 061	70 890
	7 461 503	4 874 582
Résultats d'exploitation pour l'exercice	422 155	(204 170)
Avoir au début de l'exercice	367 362	571 532
Avoir à la fin de l'exercice	789 517 \$	367 362 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2006	2005
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation pour l'exercice	422 155 \$	(204 170) \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	145 261	112 046
Amortissement du financement en capital reporté	(83 061)	(70 890)
Perte sur aliénation de contrat de location-acquisition	44 286	-----
	528 641	(163 014)
Augmentation des intérêts courus	(3 092)	(12 630)
Diminution (augmentation) des débiteurs	(93 240)	52 859
Diminution (augmentation) des contributions à recevoir	(18 825)	11 728
Augmentation des frais payés d'avance	(11 659)	(35 193)
Augmentation (diminution) des créditeurs	55 918	(58 433)
Augmentation (diminution) des salaires et vacances à payer	2 824	(29 443)
Augmentation de prestation de cessation d'emploi	139 828	-----
Augmentation (diminution) des subventions à payer	220 490	(56 273)
Augmentation (diminution) des avantages incitatifs reportés sur le bail	120 181	(17 508)
Augmentation (diminution) des contributions reportées	(282 955)	138 878
	658 111	(169 029)
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités de financement		
Crédit parlementaire – financement en capital	441 661	69 412
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	131 476	82 149
Diminution d'obligation de contrat de location-acquisition	(56 923)	-----
Paievements d'obligation de contrats de location-acquisition	(27 880)	(21 157)
	488 334	130 404
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités d'investissement		
Acquisition de dépôts à terme	(6 323 322)	(3 811 329)
Remboursement de dépôts à terme	6 118 322	3 511 329
Acquisition d'immobilisations	(586 596)	(69 412)
Acquisition d'immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition	(131 476)	(82 149)
	(923 072)	(451 561)
Changement net du découvert bancaire	223 373	(490 186)
Découvert bancaire au début de l'exercice	(548 930)	(58 744)
Découvert bancaire à la fin de l'exercice	(325 557) \$	(548 930) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 2006

1. Pouvoirs et activités

Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique a été créé par le Parlement du Canada en 1988 par la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*. Le Centre exerce ses activités sous le nom de Droits et Démocratie.

Droits et Démocratie a pour mission d'amorcer, d'encourager et d'appuyer la coopération entre le Canada et les pays étrangers en ce qui touche la promotion, le développement et le renforcement des institutions et programmes démocratiques ou se rapportant aux droits de la personne, qui donnent effet aux droits et libertés consacrés par la *Charte internationale des droits de l'homme*. Il lui incombe pour l'accomplissement de sa mission :

- d'appuyer les programmes et les activités de développement en faveur des pays en voie de développement;
- d'appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement; et
- de stimuler et appuyer la recherche et l'éducation, le dialogue, l'échange d'information et la collaboration entre les citoyens et les institutions, tant au Canada qu'à l'étranger.

Droits et Démocratie est exempt de tout impôt sur les bénéfices. Il est un organisme de charité enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Dispositions financières

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays en voie de développement, la Loi prévoit que Droits et Démocratie peut recevoir des crédits votés par le Parlement. Droits et Démocratie peut également recevoir des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement, Droits et Démocratie peut recevoir et utiliser, en plus des crédits qui pourraient être votés par le Parlement à cette fin, des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont énoncées ci-bas.

- Crédit parlementaire**
Le financement de Droits et Démocratie provient principalement du gouvernement du Canada. La portion du crédit parlementaire utilisée pour l'acquisition d'immobilisations est comptabilisée comme financement en capital reporté et amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations correspondantes. L'autre partie du crédit parlementaire est comptabilisée à l'état des résultats au cours de l'exercice pour lequel il est approuvé.
- Contributions**
Droits et Démocratie applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés en vertu d'affectations d'origine externe sont reportés et constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.
- Dépenses de subventions**
Les subventions accordées sont imputées aux résultats dans l'exercice où les critères d'octroi des subventions sont rencontrés.
- Dépôts à terme**
Les dépôts à terme sont inscrits au prix coûtant.
- Immobilisations**
Le mobilier et équipement et l'équipement informatique sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire au taux annuel de 20 %. Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût et sont amorties sur la durée non écoulée du bail. Les actifs acquis par le biais de contrat de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et sont amortis sur la durée du bail.
- Régime de retraite**
Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour Droits et Démocratie. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de Droits et Démocratie sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. Droits et Démocratie n'est pas tenue à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique. Ces bénéfices représentent la seule obligation de Droits et Démocratie qui requiert un paiement futur.
- Avantages incitatifs reportés sur le bail**
Les coûts encourus par le bailleur pour le compte de Droits et Démocratie sont inclus au bilan à titre d'avantages incitatifs reportés sur le bail. Ces avantages incitatifs reportés sur le bail sont amortis de façon linéaire sur la durée du bail et comptabilisés en réduction de la dépense.

3. Juste valeur des instruments financiers

Les opérations reliées à l'encaisse (découvert bancaire), les dépôts à terme, les intérêts courus, les débiteurs, les contributions à recevoir, les crédateurs, les salaires et vacances à payer et les subventions à payer découlent du cours normal de l'exploitation de Droits et Démocratie. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur car leur échéance est à court terme. Droits et Démocratie n'a aucune concentration significative de risque de crédit.

4. Dépôts à terme

Au 31 mars 2006, les dépôts à terme ont un taux d'intérêt moyen de 3,55 % (2,43% en 2005) et une durée moyenne de 365 jours (365 jours en 2005)

5. Immobilisations

	Coût	2006 Amortissement cumulé	Valeur nette	2005 Valeur nette
Mobilier et équipement	847 015 \$	498 647 \$	348 368 \$	153 746 \$
Équipement informatique	515 496	354 167	161 329	109 850
Améliorations locatives	549 677	131 230	418 447	136 023
	1 912 188 \$	984 044 \$	928 144 \$	399 619 \$

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition d'un coût brut de 213 625 \$ (167 950 \$ en 2005) moins l'amortissement cumulé de 37 133 \$ (41 200 \$ en 2005).

6. Obligations découlant de contrats de location - acquisition

Droits et Démocratie a signé des ententes pour la location d'équipements de bureau en vertu de contrats de location-acquisition. Les obligations découlant de contrats de location-acquisition ont été actualisées à un taux d'intérêt variant de 9,5 à 15,59 % par année. Les obligations correspondantes sont payées pendant la durée des baux (de 5 à 6 ans). Les paiements minimums exigibles en vertu du bail pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 ont totalisé 45 068 \$ (34 434 \$ en 2005), ce qui inclut un montant d'intérêts de 17 188 \$ (13 278 \$ en 2005) imputé aux résultats.

Au 31 mars 2006, les paiements minimums exigibles en vertu du bail étaient :

	2007	50 003 \$
	2008	50 003
	2009	50 003
	2010	45 876
	2011	31 104
Total des paiements minimums exigibles en vertu du bail		226 989
Moins : intérêts implicites		(45 217)
		181 772
Portion à court terme		(33 485)
		148 287 \$

7. Contributions reportées

Les contributions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets spécifiques et qui sont reçues ou à recevoir au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les dépenses d'exercices ultérieurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2006	2005
Contributions reportées au début de l'exercice	453 322 \$	314 444 \$
Montant constaté comme revenu de l'exercice (note 10)	(427 254)	(172 084)
Agence canadienne de développement international		
Projet renforcement de la société civile en Haïti	53 799	-----
Canada Corps : Renforcement de la gouvernance en Afrique	51 987	-----
Intégration économique et droits humains dans les Amériques	1 320	-----
Inter-Pares		
Projet du comité national sur la santé et l'éducation	-----	847
Projet de participation à la plateforme de Beijing	-----	2 500
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Stages internationaux pour jeunes professionnels	257	-----
CRDI		
Projet de recherche	-----	307 250
Institut canadien du droit et de la protection de l'environnement		
Projet : le tissage du savoir au Canada	6 159	-----
Développement et paix		
Projet de sensibilisation en Indonésie	691	-----
Contributions au groupe d'observation des libertés civiles internationales	25 505	-----
Dons	4 581	365
Contributions reportées à la fin de l'exercice	170 367 \$	453 322 \$

Les contributions reportées au 31 mars sont constituées comme suit :

Agence canadienne de développement international		
Projet pour les femmes afghanes	----- \$	140 645 \$
Projet renforcement de la société civile en Haïti	53 799	-----
Canada Corps : Renforcement de la gouvernance en Afrique	51 987	-----
Intégration économique et droits humains dans les Amériques	1 320	-----
Inter-Pares		
Projet du comité national sur la santé et l'éducation	-----	847
Participation à la plate-forme de Beijing	2 015	2 500
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Stages internationaux pour jeunes professionnels	257	-----
CRDI		
Projet de recherche	23 627	307 250
Institut canadien du droit et de la protection de l'environnement		
Projet : le tissage du savoir au Canada	6 159	-----
Développement et paix		
Projet de sensibilisation en Indonésie	691	-----
Contributions au groupe d'observation des libertés civiles internationales	25 505	-----
Dons	5 007	2 080
	170 367 \$	453 322 \$

8. Financement en capital reporté

	2006	2005
Solde au début de l'exercice	206 338 \$	207 816 \$
Crédit parlementaire - financement en capital	441 661	69 412
Amortissement du financement en capital reporté	(83 061)	(70 890)
Solde à la fin de l'exercice	564 938 \$	206 338 \$

9. Dépenses

	2006		2005	
	Programmes et activités	Administration générale	Total	Total
Projets	5 167 333 \$	----- \$	5 167 333 \$	3 792 539 \$
Salaires et avantages sociaux	1 889 011	424 307	2 313 318	1 904 387
Location	153 654	67 958	221 612	184 991
Honoraires professionnels	101 138	107 116	208 254	183 779
Amortissement des immobilisations	101 218	44 043	145 261	112 046
Déplacements	128 943	11 963	140 906	134 373
Octroi de prix	138 894	-----	138 894	104 926
Information	69 658	9 135	78 793	84 607
Honoraires et dépenses du Conseil	-----	77 007	77 007	118 407
Poste et téléphonie	38 084	9 923	48 007	40 171
Dépenses de bureau	37 932	9 883	47 815	29 847
Autres frais	18 233	4 751	22 984	19 131
	7 844 098 \$	766 086 \$	8 610 184 \$	6 709 204 \$
Prestation de cessation d'emploi	139 828	-----	139 828	-----
	7 983 926 \$	766 086 \$	8 750 012 \$	6 709 204 \$

10. Contributions

Les contributions constatées dans l'état des résultats proviennent des sources suivantes :

	2006	2005
Autres contributions pour des projets spécifiques	424 194 \$	578 287 \$
Contributions du gouvernement du Canada pour des projets spécifiques (1)	664 982	521 223
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (1)		
Programme de stages internationaux pour les jeunes	141 012	120 526
Réseau étudiant de Droits et Démocratie	-----	200 000
Contributions générales	10 036	4 944
	1 240 224	1 424 980
Montant des contributions reportées constaté comme revenu de l'exercice (note 7)		
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (1)		
Atelier sur la CPI dans les pays lusophones d'Afrique	-----	45 000
Réseau étudiant de Droits et Démocratie	-----	54 469
Agence canadienne de développement international (1)		
Recherche sur les filles dans les forces armées	-----	2 624
Fonds pour les droits des femmes en Afghanistan	140 645	39 775
Centre de recherche pour le développement international (1)	283 624	-----
Inter-Pares		
Projet du comité national sur la santé et l'éducation	485	25 284
Dons	2 500	4 932
	427 254	172 084
	1 667 478 \$	1 597 064 \$
La composition des contributions au 31 mars est la suivante :		
Contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées pour des projets spécifiques (1)	1 230 263 \$	983 617 \$
Autres contributions	437 215	613 447
	1 667 478 \$	1 597 064 \$

11. Engagements

a) **Baux** - Droits et Démocratie a signé un bail à long terme pour la location de locaux jusqu'en 2016. Le solde des engagements relatifs à ce bail s'établit à 2 717 539 \$. Les loyers minimums qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	2007	270 068 \$
	2008	270 068
	2009	270 068
	2010	270 068
	2011 et après	1 637 267
		2 717 539 \$

b) **Subventions** - Au 31 mars 2006, Droits et Démocratie a approuvé des subventions totalisant 835 000 \$ au cours des prochains exercices sous certaines conditions.

12. Avantages sociaux futurs

Droits et Démocratie et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'Indice des prix à la consommation. Les cotisations de Droits et Démocratie et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2006	2005
Droits et Démocratie	307 491 \$	256 352 \$
Salariés	115 690 \$	94 816 \$